

Maintenant

DÉCEMBRE

1967 No 72

LES ENFANTS

QUAND UN CARDINAL
QUITTE...

DU PARADIS

ON NOUS ÉCRIT
SUR LE SACERDOCE

L'ORIGINE DES
RELIGIONS

CRISE RACIALE
AUX U.S.A.

LES JOURNALISTES,
BOUCS-ÉMISSAIRES ?

Reliquat chrétien, ou gigantesque convergence de la conscience universelle, un fait est là : Noël dans quelques jours va célébrer l'enfant dans une sorte de grande trêve mondiale. Pour vingt-quatre heures, l'enfant que fut Jésus, l'enfant qu'on a été, ou l'enfant qu'on a mis au monde, va imposer à la société consentante des adultes, son sens de la fête et tout son cortège de valeurs de gratuité, d'accueil et d'émerveillement.

Son pouvoir sera tel en ces heures brèves, qu'ici et là sur la terre les combattants des guerres les plus sanguinaires déposeront les armes, peut-être pour respecter temporairement dans leur ennemi l'enfant d'une femme inconnue dont l'amour sera privilégié pour un jour. De vieux parents noueront des colis pour leurs fils déjà chauves, de riches bourgeois lanceront de vastes campagnes pour débusquer l'enfance oubliée, le vieillard isolé, le prisonnier ou le malade mental : à Noël personne n'a le droit d'être seul et d'être triste.

Car l'enfance réclame la fête, l'assemblée, la célébration collective et, à Noël, l'enfant est roi. Un roi si puissant que les fiancés eux-mêmes voudront placer leur amour sous son signe qui leur paraît être le signe des plus hautes promesses.

sommaire

Les Enfants du Paradis Vincent Harvey et H. Pelletier-Baillargeon	365
Quand un Cardinal quitte André Charbonneau	369
On nous écrit sur le sacerdoce	371
Les curés se recyclent Albert Lévesque	374
Qu'advient-il d'« Ajour- d'hui Québec » ? Vincent Harvey	376
Un congrès décevant Louis Racine	379
Quand un peuple parle Pierre Saucier	380
Un espace-fête dans une ville moderne Pierre Pelletier	382
L'origine des religions Michel Dansereau	384
Echec syndical Vincent Lemieux	389
Les journalistes boucs-émissaires ? Fernand Beauregard	390
Crise raciale aux U.S.A. Jacques Brazeau	393
La famille entre hier et aujourd'hui André Charbonneau	396
Table analytique 1967	399
Régis Debray, témoin Louis Racine	400

RÉDACTION, ADMINISTRATION,

ABONNEMENTS,

2715, Chemin Côte-St-Catherine,
Montréal-26, P. Q. Tél. 739-2758

Le Ministère des Postes, à Ottawa,
a autorisé l'affranchissement en numéraire
et l'envoi comme objet
de la deuxième classe
de la présente publication.

Frais de port garantis
si non livrable

TABLEAU DE BORD

Le lecteur qui parcourt le sommaire d'un numéro et observe rapidement le cheminement de la revue peut se poser des questions sur les axes de réflexion qui mobilisent notre attention. Si varié et si disparate que puisse paraître le contenu d'une livraison, la thématique n'en surgit pas moins d'une vision unifiée par la foi chrétienne telle que la « Constitution sur l'Eglise » et celle de « l'Eglise dans le monde de ce temps » l'ont élargie, revitalisée et réincarnée.

Depuis quelques mois un axe dominant de nos préoccupations est l'analyse de la crise mondiale qui secoue aujourd'hui le sacerdoce et la recherche d'une redéfinition et d'une réinsertion du prêtre dans la société. A la suite d'une description du malaise par André Beauchamp et d'études du problème plus spécifique du célibat ecclésiastique, à partir de points de vue historique, théologique et psychanalytique, le moment est venu de faire place à des témoignages. Une infirmière laïque sexagénaire nous dit ce qu'elle attend du prêtre.

Le geste déroutant et prophétique du cardinal Léger vient s'inscrire dans cette recherche de la mission évangélique du prêtre. André Charbonneau tente de découvrir la signification profonde de cette option radicale.

Parmi les contestations qui mettent actuellement la foi en cause, une des plus percutantes vient sans doute de la psychanalyse. Michel Dansereau continue l'étude du problème de la religion chez Freud.

Le chrétien ne peut rester indifférent à toutes les formes d'oppression et d'injustice. Les guerres comme les conflits raciaux ont une histoire souvent fort difficile à démêler. Jacques Brazeau trace la genèse du problème noir aux Etats-Unis et montre comment une accumulation d'imprévisions, d'égoïsmes, d'irresponsabilités a pu engendrer une situation d'injustice et de colère dont on ne peut prévoir l'issue.

Notre société québécoise n'échappe pas aux troubles sociaux, et des grèves récentes dans les services publics obligeront les syndicats à s'interroger et à mettre au point de nouveaux modes d'action. Ils auront à l'avenir à compter davantage avec l'opinion publique et à agrandir leur horizon à toutes les dimensions du bien commun. Dans le prolongement du dossier sur les syndicats, de Claude Beauchamp (avril '67), le politicologue Vincent Lemieux invite à nouveau le mouvement syndical à un examen de conscience.

En raison du rôle déterminant que jouent les moyens de communication de masse dans le façonnement et l'évolution de la société contemporaine, il est opportun de réexaminer le contexte de la presse au Canada français. Faisant abstraction des lois et des impératifs du métier, on a souvent tendance à jeter la pierre aux journalistes et à les rendre responsables de toutes les calamités publiques. Fernand Beauregard, qui occupe un poste important dans le domaine de l'information et milite depuis la première heure pour une presse libre et bien informée, est bien placé pour départager les responsabilités entre la profession elle-même et le groupe omnipuissant des propriétaires d'entreprises de presse. Il est urgent qu'une enquête vienne nous éclairer et faire porter les torts sur les vrais responsables. Au moment où tout le pays est secoué par une des crises les plus graves de son histoire, on mesure plus facilement l'importance vitale de disposer d'une presse qui fournit une information exacte, sereine et complète, sans exclure pour autant les engagements virils.

UN SIGNE PROPHÉTIQUE

Ce pouvoir magique de mobilisation des adultes à Noël, l'enfant de notre époque a semblé capable d'en user prophétiquement en certains moments privilégiés de l'élaboration de la conscience contemporaine. A Buchenwald, après la guerre, il a suffi d'exposer sobrement, derrière une vitrine, la petite paire de bottines éculées d'un enfant juif anonyme pour que le monde sente collectivement qu'en ces lieux-là, le mal avait atteint sa dimension absolue et dernière. Aussi sera-ce une petite fille, Anne Frank, qui restera le symbole de cette promesse que les hommes voudraient tant tenir.

Aujourd'hui encore, quand cette promesse est violée quelque part, l'enfant resurgit comme un remords intolérable : il fonde malgré son anonymat et sa bigarrure raciale, un mouvement comme *Terre des Hommes*. Partout, à son appel, des spécialités médicales se créent et rivalisent de techniques, aussi longues qu'onéreuses, pour redonner un visage à un bébé vietnamien brûlé au napalm, un membre actif à une fillette africaine amputée pour apaiser les divinités tribales.

Nos sociétés semblent, en outre, découvrir aujourd'hui dans l'enfant, un monde insoupçonné et d'une richesse débordante. Ces dessins spontanés d'enfant, qu'hier encore on qualifiait d'affreux barbouillages, sont aujourd'hui l'objet d'expositions universelles dans les plus grands musées du monde. Minou Drouet fut un best-seller, et si la sagesse de St-Exupéry, son sens de l'amitié, de la nature et du temps, n'avaient pas emprunté la beauté énigmatique du Petit Prince, y aurions-nous trouvé autant de permanence et de charme ?

Mais si les hommes d'aujourd'hui semblent plus disponibles que ceux d'hier pour capter ces appels prophétiques de l'enfant, par contre, leur comportement pratique porte le sceau d'une inquiétante ambiguïté. Pour un médecin qui se voue à la chirurgie réparatrice infantile, une militante qui se porte à la défense de l'enfant, combien en est-il qui, poussés par ce qui leur semble des exigences implacables, ou encore par des mobiles équivoques, collaborent aux projets de loi qui légaliseront demain l'infanticide ?

UN PARASITE MENAÇANT

Signe de salut, promesse de paix et d'amour, l'enfant du XXe siècle pris en bloc constitue cependant aux yeux des adultes, une menace inédite et redoutable : l'explosion démographique. Dès lors, l'enfant cesse d'être perçu comme cette « bénédiction du ciel » pour devenir une terrifiante marée aveugle et rapace contre laquelle il faut en hâte ériger de toutes parts les barrages de la contraception, de l'avortement ou de l'eugénisme. L'homme d'aujourd'hui est pris au piège de sa propre sollicitude envers l'enfant : pour l'avoir estimé à l'égal d'une personne humaine, pour l'avoir adéquatement soigné et nourri selon les normes modernes de l'hygiène infantile, il est menacé maintenant d'être investi de toutes parts par son parasitisme dévorant.

Enfin, dans les pays industrialisés, la femme a cessé depuis longtemps d'être valorisée par une fécondité nombreuse. Le mot de Napoléon à Madame de Staël : « La première des femmes, c'est celle qui fait le plus d'enfants » est un mot d'Histoire bel et bien révolu. Aujourd'hui la

grossesse et l'accouchement constituent le handicap majeur des jeunes femmes désireuses d'entrer sur le marché du travail. A Montréal même, une importante compagnie canadienne demande franchement à ses candidates à l'emploi, au cours d'un interrogatoire écrit préliminaire, « si elles utilisent la pilule contraceptive ? ». En nos contrées d'ailleurs, lorsque féminisme et socialisme conjuguent leurs efforts pour la « libération de la femme », chacun entend plus ou moins qu'il s'agit d'une libération qui concerne en tout premier lieu les servitudes biologiques et maternelles entraînées par l'enfant.

BEAU NOM, VILAIN ADJECTIF...

Tentatives d'enrayement de l'explosion démographique et libération des femmes ne constituent cependant pas les seuls éléments ambigus du comportement de l'adulte contemporain envers l'enfant. Tout en lui reconnaissant une grande valeur prophétique, l'adulte moderne tient à son sujet des propos très équivoques. En effet, si le *substantif* « enfant » est plus valorisé que jamais, rappelons par contre que tout le cortège des qualificatifs qui en dérivent — *enfantin*, *infantile* — restent, en français du moins, fort péjoratifs aussi bien au niveau du vocabulaire courant que dans celui de la psychologie savante.

Tout geste, toute attitude de l'adulte rappelant le comportement de l'enfant sera, en effet, considéré comme une régression par les psychologues : l'évolution obligée vers la maturité devant passer par différentes phases bien déterminées dont l'une tend nécessairement à éliminer les caractéristiques de la précédente.

Ce revirement des valeurs qui se produit lorsqu'on passe du *nom* à l'*adjectif* provient sans doute du fait que le *nom* renvoie à un *symbole* permanent, fruit des projections de l'adulte, et, pour une part, de ses nostalgies, tandis que l'*adjectif* appartient au vocabulaire descriptif de la psychologie de l'enfant réel.

Cette ambivalence sémantique expliquerait probablement pourquoi nous nous trouvons si mal à l'aise de voir un certain « Enfant » devenir le signe de ralliement, de fraternité, de paix, de générosité, de solidarité et de coopération, alors que le monde concret de l'enfance nous apparaît très souvent comme un univers égocentrique, capteur, bagarreur, et parfois cruel, mais où, par ailleurs, se font parfois jour des percées merveilleuses de gratuité, d'accueil, d'amour et de sollicitude envers les autres.

Or c'est précisément là le rôle du *symbole* que de privilégier ces percées merveilleuses d'altruisme et de bonté, pour constituer une sorte d'« Enfant » exemplaire qui conteste la violence, la rapacité, les conflits raciaux, les inégalités sociales, le marchandage et les mesquineries du monde des adultes.

SYMBOLE DE BONHEUR ET D'ESPÉRANCE

Par le fait même des déceptions répétées des hommes dans leurs tentatives ambitieuses pour s'assurer le pouvoir,

la fortune, la gloire, la jeunesse ou l'amour, l'Enfant-symbole devint aussi promesse miroitante de bonheur.

Parce qu'il est d'abord fruit des projections des adultes, et aussi parce qu'il les sollicite dans une voie inaccoutumée de l'Histoire, celle de la gratuité, il atteint en certains moments une rare puissance d'attraction sur des esprits absolument divers. Croyants ou incroyants, capitalistes ou socialistes, blancs ou noirs, tous se sentent atteints et concernés, en certaines heures, par le visage d'un enfant quelconque mais que leur soif de bonheur transmue soudainement à l'état de symbole universel.

Tous les mouvements humanitaires usent d'ailleurs largement pour cette raison du symbole de l'Enfant dans leur publicité. Quant à l'Expo '67, elle n'a pas trouvé, dans ses 113 pavillons, de meilleur diffuseur thématique pour rallier les visiteurs à l'idée fraternelle de « Terre des Hommes ».

C'est donc en identifiant une à une les diverses projections des adultes dans le symbole de l'Enfant que nous découvrirons le mieux où nous convie ce « signe du temps ». Signe autour duquel notre époque semble parfois si prête à se rallier, en dépit des énormes barrières nationales, sociales et politiques qui opposent les hommes entre eux dans cette volonté d'espérance qu'ils ne cessent de remâcher au milieu de leurs échecs répétés.

PROMESSE DE CONTINUITÉ

Aux approches de la quarantaine, tout adulte éprouve à un moment ou l'autre le poids du vieillissement avec tout ce que celui-ci comporte de demi-défaites, de rêves plus ou moins avortés et de possibilités réduites à l'égard des projets qui avaient nourri ses pensées de jeunesse. Cette amputation douloureuse amène l'adulte à reporter sur l'enfant, seul espoir de l'avenir, la part des projets qu'il n'a pu réaliser. « Mon fils continuera... » exprime à la fois les nostalgies de l'adulte et l'intensité de son vouloir-vivre. L'enfant devient alors le porteur de l'espérance humaine, la principale « raison de vivre » de l'adulte, en même temps que le symbole d'éternité dont le désir est inscrit au cœur même de la Vie et que l'auteur de la Sagesse exprimait dans la certitude suivante : « Dieu a tout créé pour que tout subsiste ».

GAGE D'ESPÉRANCE

Parce que le tout jeune enfant est indétermination, attente et cire encore malléable, parce que ses limites futures ne se sont pas encore totalement révélées, il devient facilement porteur de tous nos rêves d'espoir. Egaré par la puissance de l'Enfant-symbole, Rousseau jadis confondait de la sorte *indétermination* et *innocence*, en imaginant son *Emile* candide.

Certes il n'est point de maturité humaine qui puisse s'obtenir sans détermination, caractérisation, éducation et personnalisation de plus en plus accentuées. Mais toute médaille a son revers, et l'expérience des adultes leur apprend aussi combien cette culture, cette caractérisation raciale et nationale, cette éthique personnelle et sociale, contribuent à dresser des barrières entre les hommes et à s'opposer à leurs espoirs de réconciliation universelle.

Dès lors l'indétermination enfantine devient à leurs yeux symbolique d'une immense possibilité d'entente, de dialogue et de paix dans le monde. Quel riche patron, confronté à un chef ouvrier en colère, ne rêve pas de l'époque heureuse où, enfants, ils jouaient aux billes ensemble sur le chemin des écoliers. De même, à l'époque de *Gone with the Wind*, les grandes familles sudistes voyaient-elles sans inconvénient leurs nouveaux-nés allaités par la légendaire nourrice noire et ses propres enfants en devenir les premiers compagnons de jeu.

« SI VOUS NE DEVENEZ SEMBLABLES À CES PETITS... »

Dans cette réflexion sur l'enfant, le chrétien est amené à s'interroger sur cette parole de Jésus : « si vous ne devenez semblables à ces petits, vous n'entrerez pas dans le Royaume ». S'il fallait interpréter cette parole dans le sens de l'infantilisme, de l'irresponsabilité et de la dépendance — caractéristiques de l'immaturité qui deviendrait le « qualificatif » de l'attitude chrétienne, — il y aurait tout lieu de croire que nous aurions mal compris le pensée de celui qui a assumé le sérieux et le tragique de la vie jusqu'au don le plus total.

Si l'on considère, par contre, que ce don total était tout entier orienté vers la victoire de la vie sur la mort, de l'amour sur la haine et de la fraternité sur les barrières raciales, sociales ou personnelles qui opposent les hommes, on comprendra plus facilement que l'enfant ait pu être utilisé par Jésus comme *symbole* de l'espérance qu'il révélait et apportait aux hommes, puisque déjà l'enfant est, pour la conscience adulte, un appel à la vie, au bonheur et à la fraternité.

« Devenir comme ces petits » n'a donc rien de commun avec l'infantilisme, l'irresponsabilité, la crédulité et la passivité de l'enfant réel. Cette parole de Jésus ne saurait cautionner l'obéissance aveugle, la foi du charbonnier ou la pusillanimité, contre la lucidité et le sens critique, les interrogations et la recherche, la contestation des systèmes établis et les nécessaires révolutions.

C'est donc au plan du *symbole* de la vie et de l'espérance que joue la comparaison. L'enfant ne regarde pas en arrière, ne s'appesantit pas sur son passé et ses échecs, encore inexistants, puisque l'avenir est tout entier devant lui avec ses innombrables possibilités. « Devenir comme ces petits », c'est d'abord refuser le défaitisme, la nostalgie et l'affadissement qu'entraîne le vieillissement. C'est avoir cette certitude que la vie débouche quelque part, que l'aventure humaine a un sens, une orientation, une continuité, bref que notre véritable histoire, tant individuelle que collective, se situe dans l'avenir. « Devenir comme ces petits », c'est « naître à nouveau » à des horizons élargis, à des espoirs profonds et universels qui polarisent l'existence et l'unifient.

C'est ainsi qu'à Noël, la parole de Jésus rejoint pour les chrétiens un symbole universel, celui de l'Enfant, qui réunit en une même image les espérances les plus fondamentales de l'humanité : celles du triomphe de la Vie sur la mort, de l'amour sur la haine, de l'unité sur la division, de la paix sur la tristesse.

VINCENT HARVEY

HÉLÈNE PELLETIER-BAILLARGEON

QUAND UN CARDINAL QUITTE...

« Un grand geste de foi ! » « *Il abandonne les siens quand le bateau coule* ». « Il a toujours eu de ces grands élans généreux ». « *C'est un cyclotymique* ». « Il a une capacité merveilleuse de renouvellement ». « *Il démissionne, écrasé par sa tâche* ». « Humble, il retourne à l'obéissance du simple missionnaire ». « *Prince et romantique, il lui fallait une autre action d'éclat* ». « Il a toujours eu une prédilection pour les plus faibles et les plus démunis ». « *Choisir les lépreux, quel pathos !* »

UN SIGNE DE CONTRADICTION

Tout a été dit et en un sens tout était vrai et faux à la fois car l'intérêt même du geste du Cardinal tient en grande partie dans son ambiguïté, c'est-à-dire dans le fait de pouvoir susciter des réactions diamétralement opposées. C'est un véritable signe de contradiction.

Certains cherchent à schématiser la vie et la personnalité du Cardinal en termes de droite conservatrice et de gauche libérale. Dans un même esprit, ils réagissent de façon absolue et sans nuance à la décision qu'il vient de prendre. Cette attitude est arbitraire. Elle ne rejoint pas l'essentiel, puisque tout geste humain comme toute vie humaine ne saurait être un produit chimique pur. Les grands transports mystiques comportent leur dose de narcissisme ; les pires débauches recèlent leur soif de pureté. C'est la loi même de l'incarnation.

Toute vie humaine et partant toute vie chrétienne peut évoluer dans une direction donnée sans forcément résoudre les contradictions internes initiales. Toute réussite ne saurait être que partielle. Gauguin devint un grand peintre sans cesser pour autant d'être un mauvais père de famille. Il vaut mieux renoncer à attendre d'un homme l'universalité des charismes. Ce n'est pas, par exemple, parce qu'un Helder Ca-

mera conteste les structures qu'il faille exiger une attitude identique de la part d'un Paul-Emile Léger. Quel historien songe à reprocher à Vincent-de-Paul de ne pas avoir été un théologien ? Au total, quand chacun joue bien le rôle qui lui revient, le théâtre de la vie se porte bien. L'essentiel, en définitive, n'est-ce pas d'être fidèle, par-delà ses propres contradictions internes, au meilleur de soi-même ?

LA VOCATION DU CARDINAL

Or cette ligne de continuité et de fidélité à soi-même, nous la retrouvons dans la vocation personnelle du Cardinal. Chez Paul-Emile Léger, le cœur parlera toujours le premier et le plus fort. Au départ, en optant pour la vie missionnaire, il choisissait de se donner. Au sein de son propre diocèse de Montréal, il s'est porté d'instinct non pas tellement vers la transformation à long terme des structures sociales mais vers la solution immédiate des souffrances les plus parlantes à son cœur : celle des enfants, des vieillards, des prisonniers, des mères célibataires, etc. Ainsi, s'il existe une évolution idéologique chez cet évêque, c'est aux élans alternatifs de son cœur qu'il faudrait en demander l'explication. Quand il fait sienne certaines revendications orientées dans le sens de la laïcisation et de la socialisation, c'est beaucoup plus en vertu d'une réaction de pasteur qu'au terme d'une démarche de théologien. Grâce à sa disponibilité naturelle, à sa générosité d'écoute et à sa mise au service des autres, il a pu devenir à Vatican II le porte-parole spontané des grandes intuitions théologiques nouvelles. Qu'en contrepoint surgissent à l'improviste quelques tics, quelques reliquats de son séjour romain importe peu. Ce qui compte en définitive, c'est le dynamisme même de sa vie faite de générosité et d'élans spontanés. Ce mouvement devait le conduire tôt ou tard à abattre les frontières. Depuis son pre-

**ANDRÉ
CHARBONNEAU**

Le temps est venu de passer des paroles aux actes. Je veux consacrer les quelques années que le Seigneur voudra bien m'accorder à une assistance spirituelle et matérielle en faveur des lépreux. Je pars donc pour l'Afrique.

Mais veuillez croire que je n'ai pas pris cette décision en pensant uniquement à l'Afrique. C'est pour le plus grand bien de l'Eglise de Montréal que je deviens un simple missionnaire au milieu des plus pauvres des hommes du tiers monde. La foi est avant tout un témoignage de vie.

Le verre d'eau donné gratuitement est encore aujourd'hui la preuve la plus convaincante de l'existence d'un Dieu qui se cache derrière la figure d'un pauvre.

CARDINAL LÉGER

mier voyage en Afrique, le sort des lépreux le hantait. Ce sera *Fame Pereo* et cette décision qu'il vient de prendre.

FIDÉLITÉ AU DYNAMISME DE L'ESPRIT

L'option du Cardinal nous fournit ainsi l'occasion de réfléchir sur le travail simultané de l'Esprit et de la liberté, sur les relations qui unissent l'univers de la rédemption et celui de la création, sur la continuité du don de l'être et du don de la grâce. Elle nous permet en somme de prendre conscience que la grâce ne détruit pas la nature, qu'elle l'assume au contraire avec tout son poids d'atavisme, d'éducation, de culture, de race, de rang social, etc., et qu'elle l'entraîne tout entier dans le tourbillon créateur d'une humanité nouvelle.

Elle nous rappelle également la futilité d'une pédagogie morale négative qui consiste à fixer l'attention des croyants sur leurs défauts au lieu de chercher à canaliser les puissances latentes en chaque homme. Trouver sa vocation personnelle, développer sa personnalité, son originalité, voilà la seule façon d'être utile à l'humanité et à l'Eglise et d'arriver au bout du compte à la sainteté. N'est-il pas plus important de connaître ses qualités que de s'appesantir sur ses défauts. Le temps consacré à la meilleure part de soi-même est soustrait d'autant à la moins recommandable.

UN GESTE QUI NOUS CONTESTE

La grâce assume la nature mais elle sait au besoin la contester. C'est ainsi que la décision du Cardinal fait un procès implicite à notre civilisation qui croit mettre fin à l'injustice et aux inégalités par le seul recours à la raison et à l'amélioration des techniques et des conditions économiques. En choisissant les moyens pauvres, en minimisant l'importance du confort et de la recherche de l'efficacité, le Cardinal rappelle la valeur de la gratuité, celle du don et de l'attachement aux personnes. Par son témoignage, il conteste de façon concrète notre mode de vie. Il remet en question un humanisme trop cartésien où les moyens de la raison relèguent trop facilement dans l'ombre ceux du cœur. Débordant les nationalismes clos et leurs intérêts immédiats et à court

terme, il centre notre attention sur nos responsabilités planétaires. Par sa prise en charge du Tiers-Monde, il exerce une action purificatrice au moment où les impérialismes cherchent à exploiter les pays en voie de développement plutôt qu'à se mettre à leur service. Notre société a certes besoin de personnes engagées dans la poursuite d'idéaux particuliers. Elle a un besoin non moins évident de personnes capables de rappeler les aspects relatifs de ses engagements et de ses méthodes. Pourquoi reprocher alors à quelqu'un un rôle que toute une vie prépare ?

UN PRÊTRE LIBRE

Le geste du Cardinal mérite d'être perçu comme exemplaire non pas tellement en vue de susciter des vocations parallèles mais afin que l'on reconnaisse que le prêtre a le droit et le devoir de suivre la logique de son évolution personnelle. Dans nos milieux, on a tendance à restreindre le prêtre à une formule type à laquelle chacun doit s'identifier. On accepte encore assez mal les clercs trop personnalisés qui suivent la pente de leur nature, de leur charisme et de l'action particulière de l'Esprit en eux. En un certain sens, on tolère plus que l'on accepte vraiment un chanoine Grand'Maison, un père Ambroise, un abbé Falardeau ou un père Bradet. On leur reproche inconsciemment de ne pas être des prêtres-tout-le-monde et d'avoir été fidèles jusqu'au bout à la logique de leur développement vers la maturité. Du coup, on les relègue au rang de marginaux quand on ne les perçoit pas tout simplement comme étant des anticléricaux et des personnes qui travaillent contre l'Eglise. On aura de la peine à ranger le Cardinal parmi ces inadaptés ecclésiaux. Peut-être alors sera-t-on plus apte à comprendre que tout prêtre, quel qu'il soit, se doit de suivre par-dessus tout les impératifs de sa propre conscience et les aspirations les plus profondes de sa personnalité apostolique. L'Eglise alors pourra sans déperdition d'énergie animer vraiment et nourrir de sens la vie des sociétés.

UNE DÉCISION PROPHÉTIQUE

Par sa décision, le Cardinal redonne aussi à l'Evangile toute sa force de contestation. Il redit par son geste le primat de la charité sur les structures, les pré-

ceptes et l'organisation. Alors que plusieurs considéreraient comme une promotion le départ de l'archevêque de Montréal pour la curie romaine, ils sont portés à croire que le service des lépreux est un gaspillage de talent. Telle n'est pas l'optique de l'Evangile et il est opportun qu'on nous le rappelle.

La consécration épiscopale a fait de Paul-Emile Léger un homme de catholicité et donc d'universalité. Successeur des apôtres, il renoue avec la vocation essentiellement missionnaire de l'Eglise qui ne saurait renoncer à la prise en charge globale de toute l'humanité. En outre, en se vouant aux services des improductifs, il clame que l'économie de la grâce n'est pas forcément celle des rendements économiques, et que ce n'est pas en vain que le Christ a eu une prédilection pour les plus démunis rencontrés sur sa route. En somme, il redit aux hommes l'essentiel de la vie. Il devient prophète.

Osée aussi était un prophète. Tirant parti de la faillite de sa vie conjugale, il a proclamé les exigences de l'amour indéfectible de Yahweh pour son peuple. Comme quoi Dieu se sert même des échecs pour révéler son mystère et réaliser son Dessein. Il s'est emparé d'Osée tel qu'il était et il l'a conduit là où Il voulait le voir aller. De même, le geste du Cardinal dépasse l'homme. Peu importe alors l'ambiguïté apparente des mobiles qui l'inspirent. L'important est que ce geste ait un sens et qu'il se situe dans le prolongement de la force de contestation qu'est l'Evangile. En ce sens, chercher les mobiles est une façon de se distraire de la portée chrétienne d'un événement qui nous remet en question, qui que nous soyons.

UNE OPTION ÉVANGÉLIQUE

C'est pourquoi les esprits dogmatiques ont mal réagi. Ceux qui décrètent a priori que Dieu n'existe pas ou ceux qui décrètent a priori que son action s'exerce uniquement dans les moules de leurs idées reçues ont senti leur sécurité menacée par l'option du Cardinal. Mais ceux qui croient vraiment à l'action de l'Esprit dans le monde n'ont pas été surpris de l'initiative qu'il suscite. Encore une fois, l'option du Cardinal est un événement et comme tel il porte une signification évangélique qu'il importe à chacun de découvrir pour lui-même. C'est en définitive dans une vision de foi, que le geste du Cardinal prend toute sa signification. ♦

ON NOUS ÉCRIT SUR LE SACERDOCE



En octobre dernier nous entreprenions une recherche collective sur la crise du sacerdoce. Quelques-uns de nos lecteurs ont répondu à notre invitation, comme les textes suivants en font foi. Nous savons par ailleurs que l'article d'André Beauchamp, qui décrivait assez bien le malaise, a servi de texte de départ à plusieurs réunions d'étude tant chez des prêtres que chez des laïcs. Nous espérons qu'on nous fera parvenir le fruit de ces réflexions en commun pour notre bénéfice et celui de nos lecteurs. Le point de vue de non-croyants nous semble également indispensable à la redéfinition du rôle du prêtre dans la société.

LE CÉLIBAT ECCLÉSIASTIQUE

D'abord, je pose une question : Verra-t-on un jour des prêtres mariés dans l'Eglise occidentale, comme on en voit dans l'Eglise grecque, comme ça existe chez les pasteurs protestants ?

Nous savons que devant des demandes répétées dans ce sens, le Souverain Pontife a dit *non* dans sa lettre sur le sujet.

Cette réaffirmation de la loi traditionnelle de l'Eglise en a rassuré un certain nombre, en a calmé quelques-uns dans leurs réclamations, mais je doute qu'elle ait clos le débat, ni satisfait tout le monde. Bien qu'en général les prêtres, comme les évêques, soient soumis au Saint-Père et l'aiment, sur cette question comme sur tant d'autres, ils continueront pour un bon nombre à essayer de faire valoir leurs raisons de penser que des prêtres mariés ne seraient pas un mal, mais un bien.

Au fond, et tout le monde l'admet, c'est une question disciplinaire. Dès le début de l'Eglise, il y a eu des prêtres mariés, à commencer par le premier Pape. Et si c'eût été une condition « *sine qua non* » pour être prêtre, le Seigneur, qui était bon juge, et qui était à poser les fondements de son Eglise, l'aurait exigé dès le début.

On dirait qu'il a fait exprès afin de répondre à toutes les vocations : il choisit des hommes mariés, et quelques-uns (dont Jean et Paul) qui ne l'étaient pas. Ce n'est que plus tard, pas mal plus tard, que la loi du célibat est venue.

Personnellement — et je ne suis pas un jeune, puisque je suis dans la soixantaine — je crois que l'Eglise devrait revenir à la liberté primitive : avant d'être ordonné prêtre, le jeune homme choisit de se marier, ou de ne pas se marier.

Pour ce qui est de ceux qui sont déjà prêtres, la question est plus difficile à trancher. Ils se sont engagés librement à ne pas se marier, il semble que leur cas est réglé.

Cependant, pour ceux qui ne peuvent vraiment pas tenir, chaque cas devrait être étudié de près, et s'il y a des raisons suffisantes, il faudrait alors les dispenser de leurs vœux, comme sont dispensés les simples religieux ou religieuses, avec droit d'exercer le ministère comme avant. La laïcisation n'est pas une solution, du moins pas pour la plupart de ces prêtres. Ils sont comme des poissons hors de l'eau, s'il leur faut se tailler une autre carrière, soit comme chauffeurs (?) de taxis, comme pro-

fesseurs, etc. Ils ont étudié pour être prêtres, ils voudraient malgré tout le demeurer. Et n'est-ce pas normal ?

Ajoutons ici que leur cas n'est pas tout à fait comme celui des gens mariés, qui ont d'autres responsabilités vis-à-vis d'une épouse, et parfois des enfants, s'ils se séparent...

Enfin, il y a le cas des prêtres qui, sans le consentement de l'Eglise, se sont mariés. C'est la portion du troupeau choisi du Seigneur qui fait le plus pitié. Moi je dis qu'il faudrait un repêchage... de ces prêtres malheureux. Il faudrait leur donner, à eux aussi, la chance de vivre en chrétiens, et même en prêtres si possible. L'anathème et le « qu'il périsse » d'antan sont loin de nous, et c'est tant mieux. L'Eglise, qui offre son secours aux plus petits des siens, à l'ignorant et au gueux, se doit de l'offrir mille fois plus à tous ses prêtres. Il ne s'agit pas ici d'un dogme, ni d'un commandement de Dieu. Que sa discipline pour les prêtres soit assez souple pour régler les cas les plus difficiles.

En tout cas, c'est mon avis.

Un Prélat Domestique

LA FORMATION INTELLECTUELLE ET HUMAINE

« Malheureusement, nous nous en rendons compte, trop peu de prêtres consentent l'effort de lire, de se renseigner, de se documenter, d'étudier et nous sentons trop souvent l'embarras dans lequel on les jette si nous osons pousser un peu plus loin nos investigations.

Certains répondront béatement : « il faut se fier à notre Mère l'Eglise »... Certes, « la raison seule ne peut faire accéder à la foi et au bout de tous les raisonnements, il y a, impérative, la plongée dans le mystère chrétien », mais par contre si Dieu nous a donné l'intelligence, c'est l'aider à parfaire son œuvre que de s'en servir pour essayer de comprendre, afin « de mordre mieux dans la pulpe vive de la Vérité ».

Il y a heureusement beaucoup de prêtres qui s'interrogent et qui cherchent, mais la carence intellectuelle d'un grand nombre d'autres, la pauvreté de leur culture sur tous les plans et leur manque de zèle apostolique nous agacent et nous irritent.

CE QUE J'ATTENDS DU PRÊTRE

Qu'il ait un idéal chrétien assez élevé tout en veillant à garder ses deux pieds « bien à plat » sur la terre, son cœur largement ouvert à ses frères les hommes, et son âme à l'écoute de l'Esprit Saint.

Qu'il se soucie de conformer la partie *concrète* de sa vie à l'esprit du message évangélique, même s'il doit, pour y arriver, sacrifier la lecture de quelques psaumes et toute la gamme des confréries traditionnelles dont les exigences, d'ailleurs, s'apparentent un peu trop au côté pharisaïque des anciennes pratiques juives.

Sa pastorale doit être empreinte d'une disponibilité au dialogue... propice à éveiller les laïcs au fait qu'ils sont appelés, comme baptisés, à entrer de plain-pied dans le plan rédempteur divin par l'intégration de l'esprit évangélique à leur vie *concrète* de tous les jours, au niveau de la famille, du travail, des loisirs, etc.

Face aux problèmes sociaux de l'époque, il devra sacrifier sa tranquillité, son confort et les faveurs personnelles

C'est inconcevable pour ne pas dire inacceptable ! Comment veut-on qu'un prêtre, qui ignore à peu près tout de l'âme de la femme, de ses tendances, de ses impulsions, de ses réactions, etc., soit bien placé pour la comprendre et l'aider efficacement à se sanctifier dans le domaine qui lui est propre ?...

Pourquoi des prêtres donnent-ils l'impression d'avoir une peur instinctive de la femme ? Dieu l'aurait-il créée pour multiplier le péché à travers le monde ?... « Quand on cède à la peur du mal, on ressent déjà le mal de la peur ».

Je conviens que, si on admet la chute originelle, il reste une marge de dangers probables, mais les rencontres entre un prêtre et une femme ne se terminent pas automatiquement dans la licence si elles s'entourent d'une certaine précaution dictée par une prudence saine et éclairée. Pourquoi persiste-t-on, dans certains milieux, à les envisager sous l'angle négatif du risque et du danger ? »

Une mère de famille

vieille routine confortable. Bien nourris, bien logés, visite des grands malades selon un horaire établi ; un peu vexés si, en dehors de cet horaire on leur demandait de venir donner l'Extrême-Onction à un patient dont on aurait dû, sans doute, prévoir la grave complication. Tout se passait *comme dans les livres* sauf pour la disponibilité du cœur. Aucun de ces mots inédits qui viennent spontanément aux lèvres de quiconque veut vraiment coopérer à la Rédemption... face à la souffrance et à l'angoisse humaine. A de tels moments, c'est aux profondeurs de son propre cœur et non dans les livres qu'il faut puiser les mots simples chargés d'espoir et de paix... les seuls aptes à susciter un ultime acte de foi et d'amour.

RÉFLEXIONS COMPLÉMENTAIRES

Bien sûr, la routine et les formules toutes faites ont éteint plus d'un feu sacré. Mais aussi, il y a le fait qu'un grand nombre de pasteurs n'ont connu de la « bergerie » que ce qu'on peut en voir *de loin et de haut*, à cause d'une formation à l'écart... et des « voies à sens unique » d'une Eglise si hautement *aristocratisée* qu'elle apparaît comme une réplique des « royaumes de ce monde ». Il va sans dire que ceux qui ont pu, à l'intérieur de tels cadres, découvrir et promouvoir une plus juste notion du « peuple de Dieu en marche », étaient des êtres naturellement doués d'une personnalité extrêmement dynamique et lucide.

A propos de formation

Dans l'optique des besoins du temps, je verrais très bien la préparation des futurs prêtres assumée en milieu universitaire, au sein des facultés de sciences religieuses et de théologie. En dehors des périodes de cours, pourquoi n'habiteraient-ils pas un logis ordinaire, comme leurs confrères des autres facultés ? Les « grands séminaires » seront toujours plus ou moins des *abris* n'ayant rien de commun avec la vigne du Seigneur, au vingtième siècle. Des études assez poussées en psychologie, en hygiène mentale et physique et en sciences sociales devraient figurer au programme des matières de base. Il serait important que des périodes de réflexion et de prière, dans un endroit approprié, fournissent l'occasion d'une plus grande ouverture à l'action de l'Esprit-Saint.

Visage princier de l'Eglise

A preuve, les titres honorifiques bien connus : Sa Sainteté, Son Eminence Révérendissime, Son Excellence Révérendissime, etc. Le terme général « Princes de l'Eglise » avec tout le protocole et la pourpre qui s'y rattachent, les différents grades, les vêtements d'apparat, le langage à la troisième personne, etc.

Une Eglise qui se réclame de l'universalité et de la pérennité, aurait dû se souvenir que seuls « l'essentiel des choses » et la « simplicité » sont des traits communs au plus grand nombre... chez tous les peuples, à toutes les époques. Le reste, au plan religieux surtout, n'est que superflu et vanité, donc appelé à disparaître puisque assujéti aux variations de la mode, au degré de culture, au climat politique, etc. Pour la même raison, d'ailleurs, se trompent ceux qui croient que pour faire disparaître l'écran qui la sépare du monde, l'Eglise doit introduire dans sa liturgie, des chants yé-yé ou prendre des allures gogo. Qu'elle ait plutôt le courage et la logique de se départir de tout ce qui peut donner l'impression qu'elle attribue autant d'importance aux symboles, à l'argent et aux apparences prestigieuses... qu'aux réalités essentielles du christianisme.

On nous a dit, sur tous les tons, que le salut d'une âme valait mieux que la conquête d'un empire. Je le crois toujours. On crie au scandale devant le problème de la faim des pays sous-développés. Avec raison. De très beaux textes furent écrits, rappelant aux gouvernants des pays riches, leurs devoirs concernant une meilleure répartition des biens de ce monde. C'est beau, émouvant, et tout le monde est d'accord, en principe. Mais, a-t-on pensé qu'une plus juste répartition des biens ne peut signifier que l'abandon volontaire ou forcé du « superflu » des uns au bénéfice des autres ? Et qui doit en premier, donner au monde l'exemple de l'abandon volontaire du superflu, sinon l'Institution qui prêche cette justice au nom de Jésus le charpentier ? L'abbé Paul Gauthier, missionnaire en pays sous-développé, a écrit de fort belles pages à ce sujet, dans un volume intitulé : *Les pauvres, Jésus et l'Eglise*.

De toute évidence, le gouvernement de l'Eglise en collégialité en est encore à ses premiers balbutiements. Quant à la réunion des chrétiens en un seul troupeau, on ne la voit pas pour demain.

Il paraît que c'est par fidélité au trésor de la foi que, de part et d'autre, on s'accroche à des droits acquis au cours des siècles. Comme si ce trésor n'était pas « en entier » présent dans le même Evangile, celui du Christ. Comme si la foi n'était pas, d'ailleurs, en premier lieu, un témoignage porté dans le concret de la vie quotidienne.

Aux Actes des Apôtres (ch. 8) nous lisons ceci : « Les apôtres apprenant que la Samarie avait accueilli la Parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean » (...). Ce qui prouve que les décisions se prenaient en commun, malgré la priorité octroyée à Pierre par le Christ lui-même. Quant aux titres et vêtements particuliers, je ne vois rien dans l'Evangile qui puisse les justifier. (voir Matthieu, ch. 23). Jésus et les apôtres vécurent simplement, s'habillèrent comme les autres, proclamant la Bonne Nouvelle à qui voulait l'entendre... en comptant davantage sur l'assistance de l'Esprit et la force de l'exemple que sur le juridisme.

Les dénominations — Chef de l'Eglise — Evêques — Prêtres — ne seraient-elles pas suffisantes pour désigner les différents niveaux de responsabilités ? Quant au vêtement, pourquoi pas l'habit masculin ordinaire, sobre de couleur et de coupe ? Un écusson miniature pourrait être porté au revers, comme moyen d'identification. Pour tous les offices religieux (sans exception) la simple robe de toile blanche, retenue à la taille par un cordon, sans dentelle ni accessoires, aurait une valeur symbolique autrement plus accessible au commun des mortels que les habits et ornements sacerdotaux actuels.

Tôt ou tard, l'Eglise opérera le « grand dépouillement ». Si elle ne le fait pas d'elle-même, sous le souffle de l'Esprit, elle devra le faire un jour ou l'autre, sous des pressions d'idéologies politiques hostiles au christianisme et de nouveau, elle aura manqué une bonne occasion de prouver à l'humanité qu'elle tient plus à l'extension du Règne de Dieu qu'à son propre prestige.

*
* *

Pour avoir, au cours des siècles, trop compliqué les rapports de l'homme avec son Créateur, l'Eglise est devenue débordée de tâches routinières pour l'exécution desquelles il fallait de plus en plus de vocations. Conséquemment, la priorité de l'appel divin fut mise en

veilleuse et le prudent avertissement de l'Evangile : *Beaucoup d'appelés mais peu d'élus* connut un retournement qui donna : *Beaucoup d'élus mais peu d'appelés*. Quand des mains humaines brouillent les plans de Dieu, il faut s'attendre à ce que, tôt ou tard, d'autres mains présentent la note.

Certains textes de l'Ancien Testament et les écrits subséquents mettant en valeur des « us et coutumes » ou des modes de vie particuliers au peuple juif, comme tel, (non spécifiquement recommandés par le Christ) devraient être éliminés de la liturgie des offices religieux communautaires et des sacrements. Le message d'amour, de justice, de simplicité, de droiture, d'épanouissement, d'honnêteté sur tous les plans, de miséricorde, etc., constitue une source inépuisable de vie totalement assumée et accomplie, pour tous les hommes de toutes les époques. Que dans un langage accessible au commun des mortels, on s'applique à en favoriser l'intégration dans la vie concrète de ceux qui se réclament de l'option chrétienne. Cela me paraît plus important que de réciter des litanies en courant après son souffle, ou des textes qui parlent de « licornes » et de « scorpions »... surtout au chevet des mourants. La crainte peut être le commencement de la sagesse dans certains cas, mais je ne crois pas qu'elle ait jamais engendré un amour gratuit, authentique.

Le sacrement de Pénitence

Quant au sacrement de Pénitence, il devrait bien sûr, être administré communautairement, mais pas comme on le propose actuellement dans certains milieux. Cette manière de faire ressemble à un « marathon » qui n'a rien de commun avec l'esprit du sacrement. Pourquoi pas la procédure suivante : le service religieux commencerait par la lecture de l'Evangile du jour commenté en regard de son application dans le concret de la vie. Ensuite, une prière au Saint-Esprit dite lentement dans un langage ordinaire mais approprié serait suivie d'un examen de conscience animé avec cœur et réalisme par l'officiant, rappelant ce qui, dans une vie quotidienne d'enfant, d'adolescent, d'adulte, peut contrarier le plan divin. Au cours de ce cheminement, une période de réflexion personnelle de temps à autre, puis l'acte de contrition récité lentement, par le prêtre et l'assemblée, serait suivi de l'absolution

donnée à haute voix, accordant au nom de Dieu, le pardon des péchés à tous ceux qui, d'un cœur sincère, regrettent leurs fautes et sont disposés à faire des efforts véritables pour conformer leur manière de vivre aux exigences du plan divin. Viendraient ensuite le repas eucharistique et l'action de grâces, celle-ci animée également par le prêtre. Et surtout qu'on laisse à ce dernier la liberté d'animer le tout dans un langage ordinaire émanant de son cœur et de son esprit largement ouverts à la nouvelle catéchèse et à l'inspiration de l'Esprit-Saint. Quelle merveilleuse expérience de vie religieuse intériorisée tout en étant communautaire, et combien revalorisante pour les prêtres et pour l'assemblée des chrétiens ! Aussi, quel bain salutaire ! Les communions produiraient plus de fruits, la foi s'approfondirait peu à peu et l'esprit du message évangélique aurait alors des chances de pénétrer la vie concrète des gens. Les problèmes de foi diminueraient parce qu'on n'aurait plus l'impression d'être coincés dans un tunnel obscur.

La confession des péchés telle qu'exigée dans l'Eglise Catholique (depuis l'an 500 ou 600 après Jésus-Christ ?) constitue un sérieux obstacle à l'épanouissement normal de la conscience humaine, surtout parce qu'elle débute à un âge où l'on est absolument incapable d'en assumer les exigences et que, par ailleurs, la majorité des prêtres n'ont ni le temps ni l'intuition qu'il faut pour analyser les mécanismes psychologiques divers qui « jouent la partie » dans une âme enfantine. M'ont convaincue de ce fait, mon expérience personnelle en ce domaine ainsi que les nombreuses confidences reçues de personnes de tous âges et de « tous états de vie »... confrontées avec la perspective d'une fin prochaine et se rappelant leurs cauchemars d'enfants face à la confession, comme pour tenter de s'expliquer à eux-mêmes l'indifférence religieuse ou le « port du masque » qui avait caractérisé la suite de leur vie. Aussi, quand j'eus l'occasion, durant la dernière guerre mondiale, d'assister des mourants de confessionnalité différente, j'avoue que j'ai envié la sérénité de ceux dont le mode de confession différait du nôtre. Ils ne se torturaient pas l'esprit au sujet du nombre de péchés, du degré de gravité, de la façon de les exprimer... sans les augmenter ni les diminuer, ni des circonstances qui en changent la nature, comme dit le petit

catéchisme ; ils ne s'inquiétaient pas non plus des confessions bonnes ou mauvaises faites depuis la petite enfance... alors que trop souvent, au confessionnal, des expériences traumatisantes au plan psychologique, ont provoqué des blocages et chambardé le processus d'évolution normale de la conscience.

Chez les catholiques, n'ont échappé à ce drame intérieur, que les enfants nés dans un climat familial exceptionnel. La majorité de ceux qui n'avaient pas eu cette chance, ont à un moment donné de leur vie, soit abandonné toute pratique religieuse, soit « misé » sur le port du masque durant leur jeunesse, remettant à plus tard le démêlage de l'écheveau. Ces derniers ont rarement dépassé le niveau des pratiques pharisaïques, même à l'âge adulte. Quant à ceux chez qui la frousse a prédominé, ils sont devenus des angoissés chroniques ou des névrosés qui constituent une bonne partie de la clientèle des psychiatres. C'est la sorte de chrétiens qui, de nos jours, tiennent en échec la foi d'une grande partie de la jeunesse actuelle assoiffée d'authenticité et de plein épanouissement.

Par ailleurs, les religions dont les ministres ne prononcent pas les paroles de l'absolution, présentent, en sens opposé, une lacune aussi sérieuse qui peut conduire aux mêmes résultats.

Pourquoi l'Eglise catholique n'offrirait-elle pas, parallèlement à la confession orale traditionnelle, une confession communautaire (du type décrit précédemment) de temps à autre, ou mieux encore, pourquoi ne rendrait-elle pas facultatives en tout temps, l'une et l'autre ? On verrait beaucoup plus de vies authentiquement chrétiennes et épanouies.

Conclusion

L'Eglise dirigeante aurait pu faire l'économie de la crise religieuse actuelle, tant au niveau du sacerdoce qu'à celui du peuple. Crise qui ira s'accroissant, à moins que ne s'opèrent le dépouillement et l'ouverture au véritable dialogue, compte tenu d'une saine psychologie naturelle. C'est le prix qu'elle devra mettre pour redevenir perméable au souffle de l'Esprit et retrouver son dynamisme face au monde à ré-évangéliser.

*Une infirmière laïque, sexagénaire,
Québec, P. Q.*

LES CUR

« Monsieur le curé n'est pas ici, il est au recyclage ». C'est la réponse qu'un bon nombre de fidèles ont reçue à leur appel téléphonique au presbytère. Après « la catéchèse » et « la pastorale », voilà maintenant le recyclage. Ce n'est pas le vocabulaire qui fera défaut à ces gens d'Eglise. La définition la plus précise que j'ai pu obtenir jusqu'ici du recyclage se dit ainsi : « C'est pour les prêtres ». Il est immédiatement perceptible que du point de vue des fidèles, il n'y a pas grand-différence entre la journée diocésaine ou sacerdotale d'antan, la recollection sacerdotale, la conférence spirituelle, la réunion de zone et le recyclage. C'est l'univers sacerdotal ; il n'y a pas à demander d'explications, c'est pour les prêtres ! On disait autrefois : « M. le curé est parti faire sa retraite » ; aujourd'hui, on dit : « M. le curé est au recyclage » et tout le monde est content. M. le curé a toujours eu droit à des activités qui le concernaient personnellement, alors pourquoi s'en préoccuper ? Et puis après tout, M. le curé a droit de penser à sa promotion. Un peu plus savant et incompréhensible, pense-t-on, M. le curé a plus de chance d'avancer !

UNE SÉANCE DE RECYCLAGE

Qu'est-ce donc que ce recyclage ? Cinquante prêtres d'un diocèse sont réunis. C'est la troisième semaine de rencontres, le mercredi, le jour de la liturgie. Divisés en cinq groupes, ils travaillent chacun une question comme la suivante : Un couple de jeunes fiancés vous rencontre pour faire les arrangements au sujet de leur mariage. Au cours de la rencontre, comme si rien n'était, la réflexion suivante est murmurée : « Au fond, qu'est-ce que ça ajoute de se marier à l'Eglise ? » Chacune des équipes est composée de prêtres, curés et vicaires, dont l'âge moyen est au-delà de la quarantaine. Le contenu du travail sera divulgué à la plénière mais le climat du travail est immédiatement perceptible. Il n'est pas vrai que les plus jeunes sont ceux qui travaillent le plus facilement en équipes. L'atmosphère est détendue.

LES CURÉS SE RECYCLENT !

ALBERT LÉVESQUE



Après la pause-café, on revient à l'étude des comptes rendus. Chaque équipe a travaillé sur une question recouvrant un point de la situation actuelle : outre la situation faite au mariage chrétien, on a aussi travaillé sur le problème de la foi sans pratique, sur la confession et sur le baptême. Les problèmes ont été exprimés de la façon dont ils sont exprimés habituellement : qu'est-ce que ça donne, ce n'est pas nécessaire, pourquoi ? L'après-midi offrira la possibilité de confronter ses opinions à celles d'un spécialiste, de recevoir une certaine information et de discuter des situations les plus difficiles. Ce n'est là qu'une journée de ces trois semaines.

Satisfaits de l'expérience, ce groupe de prêtres souhaite que l'expérience se renouvelle dans un prochain avenir.

L'ÉTENDUE DU PHÉNOMÈNE

Le recyclage n'est pas l'affaire seulement d'un petit groupe de prêtres. Plusieurs diocèses ont des réalisations à leur compte. Il faut dire cependant que les expériences les plus systématiques faites en ce sens gravitent autour de Montréal. Le diocèse de Saint-Jean semble mener l'expérience la plus systématique. Dans quelques mois, la presque totalité des prêtres du diocèse aura vécu la même expérience. Le même programme a été offert à trois reprises à différents groupes de prêtres. Fin janvier 68, cette première expérience aura pris fin et les jeunes technocrates du diocèse avec les représentants du clergé essaieront d'en faire le bilan et l'autocritique.

Une autre expérience a été menée conjointement par trois diocèses. La caractéristique de cette autre expérience semble avoir été son caractère coopératif. Répondant aux demandes des prêtres eux-mêmes, les directeurs de pastorale des diocèses concernés (Saint-Jérôme, Joliette, Valleyfield) élaborèrent un programme qui fut présenté aux représentants des diocèses. Ceux-ci furent laissés libres de le réaliser à leur façon. Une équipe dans chaque diocèse devint responsable de la mise en œuvre de cette session de recyclage.

Après avoir assumé l'intention de la session, l'équipe responsable mit sur pied autant d'équipes qu'une telle session requerrait de services : équipe du travail, équipe d'accueil et de financement, équipe de liturgie. La session fut ainsi prise en charge par les participants eux-mêmes. Le relevé de quarante-huit questionnaires d'appréciation remplis au terme de la session, révèle qu'un seul participant se déclare plus ou moins satisfait, tandis que les quarante-sept autres se disent très satisfaits ou satisfaits. Cette expérience a été offerte aux prêtres de dix à vingt ans de sacerdoce. Dans ce cas aussi, l'ensemble a unanimement souhaité un prolongement du travail entrepris. Le caractère coopératif de la session a permis de la réaliser à un prix plus que modique, tout en s'assurant les services des spécialistes les plus qualifiés.

Une autre forme de recyclage s'élaborait également depuis un an à Montréal. Ce recyclage se présente sous forme de cours : théologie à dimension pastorale. Ces cours ont lieu le mercredi après-midi pendant l'année académique. Un programme spécial a été élaboré qui permet de repenser la situation de l'homme en regard de Dieu. La caractéristique de cette expérience semble être le caractère synthétique de la matière proposée à la réflexion et l'assimilation des redécouvertes théologiques qui ont abouti au renouveau de l'Eglise. Le rythme hebdomadaire des rencontres s'avère être à la fois une des richesses et une des difficultés de ce type de recyclage ; richesse, car la réflexion est soutenue pendant une année académique, difficulté, car il n'est pas toujours facile de se libérer tous les mercredis après-midi. Une première expérience d'un an a dans ce cas aussi suscité le désir d'un prolongement. C'est pourquoi l'Institut de Pastorale, qui offre ce programme, a jugé bon d'inaugurer une seconde année portant sur l'Écriture Sainte (environ 230 prêtres suivent ces cours de recyclage tous les mercredis après-midi). Demandera-t-on un autre prolongement pour une troisième année ?

D'autres formes de recyclage ont également fait leur apparition en s'ap-

puant sur les différentes structures mises en place ces dernières années : brèves sessions de deux ou trois jours pour les prêtres d'une zone pastorale, pour les prêtres responsables des milieux spécialisés. Il faut aussi dire que plusieurs organismes nationaux ou interdiocésains proposent des sessions d'étude qu'on appelle également sessions de recyclage en ceci et cela. On pourrait se représenter l'ensemble du phénomène « recyclage » comme une galaxie dont le centre d'attraction est constitué par les expériences majeures rappelées plus haut et autour duquel gravitent, non sans interaction profonde, les autres formes mentionnées.

CARACTÉRISTIQUES

Un aspect important des programmes de recyclage, et cela ressort de la comparaison des divers programmes mis en œuvre, réside en son orientation. Il ne s'agit pas de proposer une nouvelle synthèse théologique, quoique cela se fasse de fait. Il s'agit de resaisir l'homme en son expérience du Dieu de Jésus-Christ et de chercher à favoriser au maximum cette expérience religieuse. Le recyclage se situe au service de l'expérience religieuse du chrétien. Et si par hasard les spécialistes, tentés de vol interplanétaire, allaient l'oublier, ils risqueraient de se faire rappeler à ras de sol (j'en sais quelque chose) par une bienveillante observation du genre de celle-ci : « dans la paroisse chez nous, il y a quatre personnes qui ont plus de neuf ans de scolarité » ; « le mot de cinq syllabes finissant par « isme », c'était quoi au juste ? »

Sans doute ces efforts ne sont-ils qu'un élément de l'action que la communauté chrétienne réclame pour renouveler sa foi. Mais quand on l'a vécue, on a le goût d'en parler et de souhaiter que d'autres organismes entreprennent ce même effort de renouvellement.

Les curés l'ont entrepris, et comme dit Vigneault dans un monologue admirable : « Puis je suis content de vous le dire ».

ALBERT LEVESQUE, O. P. : Assistant directeur à l'Institut dominicain de Pastorale.



QU'ADVIENT-IL D'«AUJOURD'HUI QUÉBEC» ?

VINCENT HARVEY

Dès le départ « Aujourd'hui Québec » est apparue clairement comme une revue intégriste, fille d'*Itinéraire*, de *Verbe divin* et de publications européennes de même coulée. Elle appartenait à la même famille d'esprit, réfractaire à tout changement, alarmiste et soupçonneuse. Elle voyait des infiltrations communistes un peu partout, à Radio-Canada, dans le gouvernement libéral et surtout au ministère de l'Éducation. Prenant la relève de l'Inquisition, elle dépistait les hérésies ici et là, prêtait habilement, par des trucs de mise pages et des insinuations, des intentions diaboliques à tel religieux, tel prêtre, tel homme public. Maniant avec beaucoup de dextérité les textes pontificaux anciens et modernes, « Aujourd'hui Québec » s'attribuait le monopole de l'autorité doctrinale de l'Église et de l'obéissance au pape.

COURAGEUX VIRAGE AU CENTRE

Mais un courageux virage au centre s'est opéré au début de l'année 1967. La livraison de février contenait un éditorial intitulé *Essai de critique sur « Aujourd'hui Québec »* et signé Gilles Dandurand, dans lequel l'auteur dénonçait les deux dangers capitaux qui menacent l'engagement des chrétiens dans le monde : « le progressisme (ou néo-modernisme) et l'intégrisme ». « Evidemment, ajoutait-il, personne ne veut être progressiste et, encore moins, un intégriste (sauf quelques exceptions dues à des partis pris passionnés ou à des préjugés idéologiques) ... Mais on peut devenir inconsciemment progressiste ou intégriste dans le feu de l'action soit par un manque de réflexion suffisante ou soit par un secret désespoir devant la situation énorme du monde de ce temps » (p. 8). Était-ce là un aveu ? Les lignes suivantes du même éditorial nous autoriseraient peut-être à répondre par l'affirmative : « Pour sa propre gouverne, « Aujourd'hui Québec » n'a pas à s'appesantir sur les pièges du « danger » moderniste (ou progressiste). Le « danger » qui menacerait plutôt « Aujourd'hui Québec » à ce moment de son engagement, c'est l'intégrisme. Or il faut à tout prix éviter cette méprise » (p. 8).

OPTION POUR UN CHRISTIANISME PLUS POSITIF

De toute façon l'aveu n'est pas un signe de faiblesse. Il révèle une grandeur d'âme que la plupart, aujourd'hui, savent apprécier. Surtout quand un changement d'option et d'attitude garantit, par la suite, la sincérité de cet aveu. Ce fut le cas pour « Aujourd'hui Québec ». Dans les numéros subséquents, la revue optait résolument pour un christianisme plus positif et dialoguant, s'efforçant de se situer dans les perspectives du schéma XIII. Dès le numéro de mars, le document vert de la revue, qui auparavant contenait surtout des encycliques, prend un titre nouveau, *Mondes* (revue pluraliste), et se propose d'offrir « aux chrétiens du Québec des textes de journaux, de revues ou de magazines de toutes les tendances de l'horizon catholique » (vol. I, no 1, p. 1).

Dans la livraison de juin, l'éditorial prenait position contre la guerre au Vietnam et l'article liminaire (signé Gilles Dandurand, André Daigneault, Marcel Leblanc, Michel Pilon et Michel Rivard) s'attaquait avec virulence à la religion formaliste et « sacrale » du Québec : « La voix de notre conscience a été étouffée sous des formes de confiseries culturelles ou sacrales. Même nos efforts de « laïcisation » à outrance se font dans l'ombre « sacrée » de la soutane noire et des bas et du ceinturon rouges du « monsignorat » (juin, p. 3). Le numéro d'octobre donnait un excellent reportage du congrès de théologie de Toronto en mettant en évidence les conférences les plus audacieuses (Chenu, Congar, Rahner, Schillebeeckx).

LES BAILLEURS DE FONDS SÉVISSENT

« Aujourd'hui Québec » devenait une revue intéressante avec laquelle il eût été éventuellement possible d'engager un dialogue fructueux. Mais il y a quelque temps nous apprenions de source officielle qu'« Aujourd'hui Québec » cesserait de paraître, faute de fonds. N'étant plus d'accord avec l'orientation de la revue, les mécènes anonymes auraient refusé de combler plus longtemps le déficit. La livraison de novembre, qui ne nous est pas parvenue et dont la circulation semble avoir été limitée, vient confirmer partiellement cette rumeur. Dans un feuillet à l'abonné, Gilles Dandurand annonce que la revue cesse de paraître pour une période de trois mois à partir de novembre, et que lorsqu'elle reparaitra un nouveau groupe d'hommes la dirigera. Que se passe-t-il ?

Le plus grand mystère a toujours entouré « Aujourd'hui Québec », ses bailleurs de fonds et la firme qui accomplissait un si beau travail d'impression. A la suite 906 du 10 ouest, Saint-Jacques, bureau de la revue, il n'était jamais possible d'entrer en communication avec l'un ou l'autre nom qui apparaît au sommaire de la rédaction. Une voix de femme nous donnait des réponses évasives ou avouait candidement ne rien savoir. Sans doute devait-il y avoir un mot de passe !

QUI FINANÇAIT « AUJOURD'HUI QUÉBEC » ?

Devant un secret aussi bien gardé, nous en étions réduits à des conjectures. Qui sustentait « Aujourd'hui Québec » ? On a parlé des Chevaliers de Colomb, du Réarmement moral, d'un des regroupements de l'ancienne « patente » (OJC), des diverses branches laïques et cléricales du mouvement intégriste (Cité catholique, Institut Pie X), d'un certain industriel canadien-français de Québec, de deux évêques en particulier, etc. A moins que le mouvement intégriste ait un jour coagulé un peu tout ce monde...

Quelle que soit l'orientation idéologique que la nouvelle équipe lui donnera, « Aujourd'hui Québec » ne méritera d'être prise au sérieux du point de vue chrétien que si elle agit « à visage découvert », selon l'expression de l'apôtre Paul. ♦

POUR UN

Joyeux Noël **UNE** *Heureuse Année*

**faites confiance à l'intelligence de vos amis
en leur offrant un ABONNEMENT - CADEAU**

Maintenant

En offrant un abonnement-cadeau,

- vous réjouirez un ami résidant à l'étranger
qui aime lire sur les problèmes de son pays ;
- vous serez utile à un étudiant qui n'a pas de
budget pour la lecture ;
- vous serez présent dans un foyer ami, durant
toute une année ;
- vous plairez à quelqu'un que les idées inté-
ressent.

Maintenant **EST LUE DANS 26 PAYS**

(VOIR AU VERSO)

POUR NOËL

OFFREZ EN CADEAU À VOS AMIS
(OU À VOS ENNEMIS)
UNE REVUE DISCUTÉE ET DISCUTABLE
MAIS QU'IL FAUT LIRE

Maintenant

Avec les vœux de la Revue, nous enverrons
à ceux que vous aurez abonnés
une carte de Noël attestant votre cadeau

☐ 1 an NOM

☐ 2 ans ADRESSE

☐ 3 ans VILLE

Avec les vœux de

☐ 1 an NOM

☐ 2 ans ADRESSE

☐ 3 ans VILLE

Avec les vœux de

☐ 1 an NOM

☐ 2 ans ADRESSE

☐ 3 ans VILLE

Avec les vœux de

MON NOM

ADRESSE

VILLE PROV. PAYS

C'EST

- Une Eglise neuve
- Un pays libre
- Une jeunesse qui s'affirme
- Une société qui se redéfinit
- Un dialogue avec le monde
- Un socialisme québécois
- Une presse libre
- Un nationalisme ouvert et dynamique
- Un interprète des hommes sans voix

Maintenant

2715,

Chemin Côte-Sainte-Catherine,
Montréal 26, Qué.

Prix spéciaux pour NOËL :

1 an :	\$ 5.00
2 ans :	\$ 8.00
3 ans :	\$ 12.00

S. V. P. poster aux noms à gauche
un abonnement
de
selon l'indication.

UN CONGRÈS DÉCEVANT



LOUIS RACINE

« Il n'y a pas ici de royaume de jeunes ou de royaume des adultes, il y a le royaume de Dieu et nous sommes tous dedans ». C'est dans ces termes que l'abbé Jean-Paul Rivet, directeur diocésain de l'Office de l'enseignement, de Montréal, ouvrait le premier congrès de pastorale étudiante qui s'est tenu au scolasticat central, du 16 au 18 novembre dernier. L'enquête de Normand Wemer et Marc Montpetit présentée immédiatement après montrait qu'il ne fallait pas se rassurer à si bon compte et qu'il y avait bien deux royaumes, deux mondes comme on dit en sociologie, et que le monde des jeunes ne se laisse pas identifier aussi facilement au royaume de Dieu.

UN BILAN EXPLOSIF...

Selon l'enquête, les jeunes ne seraient intéressés qu'aux valeurs « humanistes » du christianisme, à la dimension horizontale : l'amour, la solidarité humaine, etc. Pour une large majorité, la dimension culturelle n'aurait plus de signification : sur cent étudiants, soixante seulement pratiquent et parmi ces soixante, trente-six ne pratiquent que parce qu'ils y sont obligés par leurs parents ; donc, seulement vingt-quatre étudiants sur cent pratiquent par conviction personnelle. Une bonne majorité affirme que le prêtre n'est plus utile à l'école. La religion, toujours selon l'enquête, est le secteur de leur vie le plus incohérent et le plus dépourvu d'intérêt.

... MAIS VITE DÉSAMORCÉ

Ce bilan n'avait rien de rassurant. Il lançait au congrès un défi. Mais je ne crois pas que les six cents participants (comprenant environ cent jeunes) aient su le relever. Dès le premier soir, on a contesté l'échantillonnage de l'enquête (âge et niveau des 849 étudiants consultés), la valeur des questions posées, la rigueur des conclusions. La conférence principale du congrès, celle de l'abbé Guy Bélanger, qui devait « intégrer » l'enquête sinon indiquer certaines voies de solution, n'a été qu'un rappel du message chrétien traditionnel dans un langage élégant mais presque officiel. A la fin du congrès, un participant faisait remarquer que les interventions « insécurisantes » se contentant de rappeler les faits mis à jour par l'enquête étaient accueillies froidement, tandis que les interventions rassurantes étaient toujours applaudies. Tel cet éducateur qui à deux reprises a demandé si les aumôniers étaient suffisamment conscients des problèmes religieux des jeunes et avaient suffisamment de liberté face aux autorités ecclésiastiques pour prendre les initiatives adéquates, et à qui on a répondu : « Il y a quand même de bons prêtres et de bons aumôniers ». Mais quand un autre est venu affirmer que la compréhension et la collaboration étaient possibles entre adultes et jeunes, puisque lui-même travaillait avec cinq ou six jeunes, alors les applaudissements ont fusé.

IMPORTANCE DES PETITES COMMUNAUTÉS

Dans l'enquête, il était question d'amitié. Plusieurs jeunes, selon l'enquête, retrouvent dans leur famille une compréhension et un dialogue qui les satisfont. D'autre part, les jeunes attachent beaucoup d'importance à leurs petits groupes d'amis. Du coup, l'amitié devint le thème central des carrefours et des interventions en plénière. Il fallait que ces petits groupes devinssent des cellules d'Eglise ou du moins qu'on en révèle les dimensions chrétiennes cachées. Soit, mais respecte-t-on le sens humain et évidemment profane de ces groupes en en faisant trop rapidement des Eglises miniatures ? D'autre part, la communauté de foi qu'est l'Eglise ne recoupant pas nécessairement les groupes naturels, ne risque-t-on pas de confondre la nature et le sens de ces deux types de communautés en considérant trop facilement les groupes naturels comme des groupes d'Eglise ? Sans doute l'Eglise est-elle réalisée en partie dans ces groupes, mais cela ne veut pas dire qu'ils peuvent ou doivent évoluer comme groupes jusqu'à la conscience explicitement chrétienne de ce qu'ils sont aux yeux de la foi.

L'insistance du congrès sur l'amitié entre jeunes et sur leur possibilité d'entente et de collaboration avec les adultes a été presque exclusive. La fécondité possible des différences et même des oppositions de générations n'a fait l'objet que d'allusions très discrètes ; l'important semblait être que les jeunes s'entendent entre eux et surtout avec les adultes. D'ailleurs, il y fut très peu question de confrontation, d'engagement, d'affrontement courageux au monde de l'avenir dont l'enquête révélait qu'il faisait un peu peur aux jeunes. A la fin du congrès, un étudiant posa la question de l'engagement social et politique des étudiants chrétiens. On lui répondit que ce domaine était laissé à l'initiative privée et ne pouvait faire l'objet de préoccupations pastorales.

MAIS, RISQUE DE REPLIEMENT

Au terme de ce congrès, certaines questions se posent. La pastorale étudiante doit-elle se limiter à promouvoir l'amitié et la bonne entente entre les générations ? Essaiera-t-elle d'interpréter en termes positifs le conflit des générations ? Se contentera-t-elle de former des communautés fraternelles ou s'efforcera-t-elle de faire déboucher ces mêmes communautés dans la réforme scolaire, le renouvellement des méthodes d'enseignement et même dans la politisation du milieu étudiant ? N'est-il pas dangereux pour l'Eglise de se réfugier dans les petites communautés d'amis où seules les relations interpersonnelles comptent et de ne pas entrer en dialectique avec les problèmes humains, sociaux et politiques du monde présent ?

VERS UN AUTRE CONGRÈS

Le congrès a à peine effleuré ces questions. Il a préféré insister sur la compréhension possible entre les générations, les chances que représentaient pour l'Eglise les groupes naturels d'amis. C'était peut-être suffisant pour sécuriser les participants et redonner courage à des éducateurs situés sur la ligne

de feu, au point le plus avancé de la rencontre de l'Eglise et du monde. Ce n'était certes pas suffisant pour laisser affleurer à la conscience des responsables de la pastorale étudiante les graves défis lancés à l'Eglise par la jeunesse et que plusieurs enquêtes récentes (dont celle de MM. Wemer et Montpetit) ont rendu inéluctables. Ce sera, espérons-le, la tâche d'un futur congrès.

QUAND UN PEUPLE PARLE

PIERRE SAUCIER



mum d'effort pour tenter de percevoir sa voix. Mais toujours est-il qu'il y en a qui ne veulent pas comprendre, ou qui comprennent trop et qui s'emploient à leur diversion favorite : la démolition systématique.

VOIX DES PONTIFES

Si les Etats généraux du Canada français avaient ressemblé à un super-congrès de nationalistes « vieille école », s'ils avaient délibéré platoniquement, se contentant d'émettre les traditionnels et sempiternels vœux pieux, et remettant aux calendes l'examen du problème tragique de l'heure — le destin de la nation canadienne-française —, ils eussent pu recueillir une bonne charrette de médailles du centenaire... Ils ont loyalement accompli leur tâche : il est naturel que l'on se fasse un DEVOIR de les houspiller. Les arguments n'ont pas changé depuis la création des assises nationales : soi-disant manque de représentativité, orientation malsaine à sens unique. Essayons d'y voir un peu clair quand tant de gens s'acharnent à semer la confusion.

En principe, il ne devrait pas y avoir de brouillage. Quand un peuple parle, on devrait tout de même faire un mini-

préliminaire de l'automne 1966. Jacques-Yvan Morin a suffisamment démontré la diversité et la qualité des représentants pour qu'il soit inutile de s'appesantir.

EXPÉRIENCE DÉMOCRATIQUE ?

On a cherché à contester la valeur démocratique de l'expérience comme si les mécanismes actuels de la démocratie parlementaire que nous connaissons étaient à l'abri de tout reproche et vraiment propices à réfléchir correctement l'opinion profonde de la nation canadienne-française : partage artificiel des juridictions avec la cohorte québécoise et le contingent outaouais, iniquité du mode de scrutin uninominal à un tour, influence demeurée des caisses électORALES, joyeuses combines des organisations, chantage de la propagande à la faveur d'une presse à peu près entièrement gagnée aux thèmes des formations traditionnelles. Un journal aussi peu suspect de sympathie débordante pour les Etats généraux que le *Montreal Star* écrivait : « Aux Etats généraux on a eu un bon dosage (« a good mix »), et la délégation réunissait une majorité de citoyens d'âge moyen... Ne fût-ce que partiellement, ils viennent corriger des lacunes et combler le fossé laissé vide par la législature et le parlement fédéral ».

NATIONALISME POSITIF

Au reste, l'invitation n'avait rien de restrictif puisqu'elle avait été lancée à tous les corps socio-économico-culturels de la nation. L'expérience avait assez de sérieux pour attirer une importante délégation d'observateurs diplomatiques et de journalistes de tous les horizons. Sans doute les Etats généraux ont-ils exprimé essentiellement le courant nationaliste. C'est d'ailleurs, au dire de Marcel Rioux, l'idéologie dominante et à peu près l'unique foyer de ralliement des Canadiens français. Le nationalisme qui s'y est fait jour correspondait parfaitement à la tonalité nouvelle de ce courant qui rompt avec le larmoiement stérile et opte pour un militantisme positif. Il ne devrait pas y avoir de honte à s'affirmer non plus qu'à s'autodéterminer.

ORIENTATION SUSPECTE ?

Le second argument favori de ceux qui font le procès des Etats généraux consiste à dauber sur le sérieux de la recherche et à déceler une orientation machiavélique à sens unique. Les documents de travail, s'il fallait en croire ces observateurs virils et lucides, auraient été nettement biaisés dans une seule et unique direction. Il faut avoir pris une connaissance bien superficielle de ces textes pour porter jugement aussi sommaire et vain qu'injuste. Pour en avoir examiné attentivement un bon nombre et pour avoir scruté à la loupe le document particulier sur la radio et la radiodiffusion, j'estime que l'accusation n'a aucun fondement équitable. Sans doute a-t-il pu se glisser quelques inexactitudes de détails, mais dans l'ensemble ces travaux étaient l'œuvre de technocrates et d'universitaires qu'on ne saurait taxer d'amateurs sans leur faire injure !

PROCESSUS DU DIALOGUE

Après avoir démolé la documentation sur laquelle reposait l'examen, on s'en prend allègrement à la procédure sans avoir la plupart du temps participé complètement à l'expérience unique et irremplaçable d'animation des quatre journées, précédées d'ailleurs d'innombrables réunions régionales. Que faut-il penser de ces railleries ? Revoyons rapidement le déroulement même des as-sises : travaux en équipes de travail à huit, en groupes d'études à 90, à 120,

où j'ai été témoin de discussions honnêtes, nuancées et pleinement démocratiques. Nouvelles séances pour perfectionner les projets initiaux de résolution en cinq ateliers de revision suivant les techniques les plus éprouvées de l'animation sociale. Le travail de contestation et de précision avait été raisonnablement mûri et le consensus majoritaire obtenu en plénière d'atelier lui conférait une valeur démocratique pour mériter d'être soumis en grande plénière au vote général.

On tente alors d'insinuer que la procédure était trop rigide à ce stade, en oubliant toutes les étapes antérieures et en se gardant bien d'apporter les nuances et précisions qui s'imposent. Le vote n'obéissait pas à un quelconque et vulgaire « crois ou meurs » puisqu'on avait la faculté de rejeter un projet de résolution. Bien plus, on était invité à apporter à l'endos du bulletin de nouvelles nuances qui feront l'objet d'une analyse supplémentaire par une équipe d'experts. Quand et où a-t-on vu un mode de scrutin aussi respectueux de la diversité et des nuances ?

Il serait intéressant de se demander à ce point ce qu'il fût advenu à supposer que la tendance majoritaire du scrutin se fût dessinée par hasard dans le sens d'un statut dit « particulier ». Les langues vinaigrées n'eussent-elles pas alors distillé que du miel ?

INITIATIVE INDISPENSABLE

Quand on connaît l'état défectueux et quasi pathologique de nos mécanismes électoraux et l'absence de participation douze mois par année ; quand on se représente la situation inquiétante de l'information telle que diffusée par les grands moyens de communication de masse, quand on évoque la dictature larvée qu'introduit le principe de la « national unity » à Radio-Canada-CBC, alors plutôt que de s'attaquer à une création aussi démocratique et vivante que les Etats généraux ne devrait-on pas au contraire appuyer ce mouvement qui poursuit un but fondamental : permettre à toutes les couches de la nation de s'exprimer.

Bien sûr cela offre quelques inconvénients pour les tenants de l'ordre établi. Pareil concours populaire risque d'être gênant. Aussi ne s'étonne-t-on pas de la rage, de la ruse et de la hargne que l'on conjugue pour faire taire cette clameur démocratique. Lorsqu'un peuple commence à prendre conscien-

ce et à parler à voix haute, cela peut — sait-on jamais — ouvrir des chemins peu carrossables pour les tenants du statu-quo et de la violence tranquille.

Mais laissons là les chahuteurs qui détiennent le monopole de la vérité. Constatons plus sobrement que les Etats généraux s'inscrivent dans une perspective résolument contemporaine en raison de leur obsession principale : la participation démocratique. Pourrait-on trouver thème mieux adapté à la conjoncture que cette prospective définie par le président Jacques-Yvan Morin : *le Québec de l'an 2000 ?* — Le pays à créer pour nos enfants.

RECHERCHE AUTHENTIQUE

Orientés légitimement vers l'affirmation d'une collectivité brimée par deux siècles d'injustices de toutes sortes et qui ne veut plus quémander mais assumer son destin, les Etats généraux ne poursuivent pas d'objectifs mythiques : objectivité parfaite, absence d'imperfections. L'assemblée qui réunit des délégués de la nation, est à l'image de l'homme canadien-français : loyale, fière, ardente et lucide. N'est-ce pas suffisant, après avoir solidement mis en place les mécanismes du dialogue, pour remplir la fonction qui lui revient qui en est une d'éducation et de culture populaire et patriotique ? On pourrait le supposer mais en ce pays dès que l'on se mêle d'assumer le nationalisme, des voix chagrines s'élèvent aussitôt pour parler de *fascisme*. Les soviets ne procèdent pas autrement pour fustiger tout ce qui ne ressemble pas à leur stricte orthodoxie. Aux conceptions basement électoralistes habituelles avec toutes les déformations qu'elles véhiculent nous préférons ce niveau politique supérieur. Du moment où l'on fait de l'animation, on fait nécessairement de la politique au sens le plus élevé et le plus authentique de l'expression. La recherche collective d'un destin n'est-elle pas le sommet le plus noble de la vie politique ?

« Œuvre d'action nationale et d'éducation populaire » suivant l'admirable expression de Jean-Marc Léger, les Etats généraux n'ont pas seulement le droit de continuer ; ils ont le devoir de poursuivre leur tâche. Leur travail ne fait d'ailleurs que commencer. Et ils ne font après tout que répondre à l'interrogation de Lionel Groulx : VOULONS-NOUS VIVRE ET VIVRE GRANDS ?

UN ESPACE-FÊTE

DANS UNE VILLE

PIERRE PELLETIER

Il a été beaucoup question, ces derniers temps, de l'avenir des îles de l'Expo 67. La ville de Montréal s'est vu offrir plus de quarante pavillons nationaux et, sur les îles, les démolitions sont rares. Tout laisse prévoir que le printemps prochain, le terrain de l'Expo 67 ne sera pas devenu le terrain rasé que prévoyait le règlement du Bureau International des Expositions.

UN ÉVÉNEMENT UNIQUE

La perspective d'une « Terre des Hommes » permanente présente, à notre sens, des risques de déception très grande tout comme elle offre des espoirs qui ne peuvent laisser indifférents ceux que préoccupent l'aménagement d'une cité humaine.

Dans la mesure où le projet envisagé consiste, plus ou moins consciemment, à répéter l'Expo 67, de grandes déceptions nous attendent. Nous serions tous déçus de retourner sur les îles, le printemps prochain, pour y retrouver des pavillons vides, ou ayant perdu tout caractère propre. Qu'on ne s'attende pas, d'ailleurs, à y retrouver les foules de 1967 et l'esprit particulier qui était celui d'un événement dont on savait qu'il était unique et qu'il ne se répéterait plus jamais.

L'Expo 67 fut, en effet, un événement, et comme tel, il ne se répétera pas. Il serait illusoire de vouloir le perpétuer, tout comme il serait désastreux de vouloir que tous les jours soient jours de fête.

AUTRE CHOSE

Le projet d'une permanence de la « Terre des Hommes » peut cependant être envisagé autrement et cet « autrement » est essentiel à la viabilité de l'entreprise. Même si tous les édifices restent en place, une seule solution nous paraît valable : faire *autre chose* avec les îles. Autre chose, mais qui serait en continuité avec l'Expo 67 et qui mettrait à profit les leçons que cet événement nous a données, tout en tenant compte que Montréal a déjà repris son rythme normal de vie, que les visiteurs d'Europe, d'Asie et d'Afrique sont et continueront d'être rares.

UNE VILLE EN FÊTE

Quand on parle de rythme normal, il ne faudrait cependant pas entendre que Montréal doive retourner à son rythme d'avant l'Expo ni à un rythme plat et uniforme qui ne serait pas un rythme du tout.

Nous sommes, à Montréal, en présence d'une agglomération de plus de deux millions d'hommes, de femmes, d'enfants. Ces millions d'êtres humains constituent, au point de vue légal et administratif, une cité. Mais qu'est-ce que cela signifie au plan vital, sinon que ces êtres humains vivent et travaillent dans une ère géographique déterminée et disposent de quelques lieux de loisirs communs ?

Or une cité, ce n'est pas une ère géographique. Ce que l'Expo nous a appris sur ce point, c'est qu'une ville de l'ampleur de Montréal a besoin de lieux de rencontre communs, et, disons-le, de lieux de fête. A l'Expo, Montréal a fêté et a appris que, si vivre ce n'est pas fêter chaque jour, vivre c'est aussi fêter et fêter ensemble.

UN LOISIR GLOBAL

A l'Expo, la fête est sortie décidément du cadre familial qui pouvait être le sien dans la société rurale. Elle est sortie aussi de ces lieux peu éclairés, enfumés et parfois sordides, dans lesquels on l'a trop souvent obligée de se retirer. La fête a repris son droit d'activité commune, normale et saine, partie intégrante de la vie humaine. Elle a repris son ampleur d'activité à la fois « récréative » et culturelle.

NEVILLE MODERNE

Or, ce qui continue d'être nécessaire après 1967 c'est l'existence d'un centre géographique de rendez-vous et de rencontre, facile d'accès et agréable. C'est l'existence d'un lieu de fête, où il soit possible à la fois de se délasser physiquement, de s'amuser, de danser, de voir des tableaux, des photographies, des expositions, des films et, bien sûr, de se connaître. Où il soit possible de cesser d'être M. Untel, occupant telle fonction, pour devenir un homme en fête.

Dans ces perspectives, il semble que les îles de l'Expo offrent un terrain tout prêt à devenir le lieu d'un Montréal en fête. Plus précisément, il s'agirait de continuer ce qu'a été l'Expo pour les montréalais, c'est-à-dire un espace délimité où les parcs côtoient les expositions d'art et de photographie, où les exhibits éducatifs sont à proximité d'un secteur d'amusement. Cette unité de lieu permet, en effet, de dépasser très concrètement le fossé qui existe trop souvent entre amusement, repos et culture. Au cours de l'Expo, il était réconfortant de voir des jeunes danser le Go-Go après avoir visité la Galerie d'Art. La cohabitation de deux activités si différentes nous fait souhaiter que les îles deviennent un terrain où le loisir humain reprenne toute sa dimension de culture et d'amusement, de jeu et de contemplation.

A cet égard, on souhaiterait que le Musée des Beaux-Arts de Montréal et le Musée d'Art Contemporain tiennent sur la « Terre des Hommes » leurs expositions d'été. On souhaiterait aussi que certaines boutiques de l'Expo 67 se transforment en galeries d'art ou en ateliers de travail, qui offriraient aux jeunes artistes l'occasion de faire connaître leurs œuvres, de causer avec le public, de travailler en public et avec le public. Ces galeries d'art n'attireraient-elles pas beaucoup plus de visiteurs sur les îles que sur Sherbrooke ouest ?

UNE PLACE PUBLIQUE

Comme par ailleurs l'Expo deviendra beaucoup plus l'affaire du montréalais, il serait heureux que des manifestations de caractère politique puissent avoir lieu à l'Expo. Que des orateurs, improvisés ou non, puissent utiliser des kiosques à musique ou des auditoriums pour interpeller les passants ou parler à leurs partisans.

L'Expo jouerait un peu, en ce sens, le rôle de Hyde Park et deviendrait une vraie place publique où le peuple s'exprime, proteste, écoute et prend conscience de lui-même.

UN CARREFOUR INTERNATIONAL

J'ajouterai, enfin, que les différents groupes ethniques de Montréal pourraient fort bien avoir leur journée ou leur semaine nationale sur les îles. Cela contribuerait à faire s'engager un dialogue entre des groupes qui, pour le moment, sont des « solitudes » qui s'ignorent les unes les autres.

Ces diverses activités n'empêcheraient pas certains pays, surtout les plus près de nous, comme la France et les pays francophones, de nous présenter un bilan annuel de leurs réalisations techniques et artistiques. Cela n'empêcherait pas non plus certaines industries de présenter au public leurs réalisations les plus intéressantes.

LIEU D'ÉCHANGE, D'EXPRESSION ET DE JEU

Lieu de rencontre, lieu de Montréal en fête, les îles de l'Expo deviendraient ainsi un lieu de loisir complet et répondraient aux besoins d'une grande ville. Un lieu d'échange, d'expression et de jeu. Pour cela, il faut les amusements de la Ronde, les danses de la Place des Nations et du Pavillon de la Jeunesse. Il faut aussi des musées, des galeries, des expositions artistiques et techniques, des cinémas, des salles de spectacles, des restaurants, des parcs. Il faut des tribunes pour les orateurs, des places pour les manifestants. Il faut du bruit et du silence. Nous disposons de ces moyens sur les îles. Il reste à les utiliser, à s'y donner rendez-vous et à les animer. Il me semble que, bien organisé, le « lieu de fête » de Montréal serait un projet viable : la fête que Montréal a faite en 67 pourrait se répéter, quoique de façon différente et plus « normale », dans les années à venir.

UNE VÉRITABLE UNIVERSITÉ POPULAIRE

Les étrangers qui visitent Montréal trouveraient là, sur un espace relativement restreint, un lieu où s'exprime l'âme de Montréal, puisque ce serait justement le lieu où Montréal pourrait trouver et exprimer son âme.

Cette conception de l'Expo comme un espace-fête implique, bien sûr, que l'accès au terrain n'exige pas des déboursés tels qu'ils réservent ce lieu aux touristes, qui n'y trouveraient alors que des parcs vides et des exhibits qui feraient regretter 67. A vrai dire, si l'on comprend bien le sens de la fête et du loisir pour une ville, on n'hésitera pas à demander au ministère de l'éducation de consacrer un budget à ce lieu qui serait une véritable « université populaire », une université où l'on ne donnerait pas de cours sans doute, mais où l'on deviendrait un peu plus humain, ce qui demeure, malgré tout, le but de l'éducation. Si on accepte de dépenser des millions pour des routes, on pourrait, sans scrupule, consacrer quelques milliers de dollars à un espace-fête. A condition, bien sûr, que l'on conçoive la ville autrement que comme un amas de maisons et un alignement de rues.

L'ORIGINE DES RELIGIONS



MICHEL DANSEREAU

Q. : Dans une première partie *, nous avons vu que pour Freud, le rituel religieux ressemble, sur plusieurs points, aux rituels de l'obsédé. Y aurait-il lieu de faire une distinction entre le rituel religieux et la religion, le premier étant peut-être la manifestation pathologique d'un sentiment qui peut être évidemment sain ?

M. D. : La distinction est très pertinente et des psychanalystes, comme Reik et Laforgue, ont insisté là-dessus, faisant remarquer que c'est le rituel religieux qui ressemble au rituel de l'obsédé et non la religion comme telle. Si Freud avait pu en tenir compte, il n'aurait sans doute pas réduit, comme il l'a fait, la religion à une névrose obsessionnelle. Le cérémonial névrotique en effet ressemble au cérémonial religieux en ce sens qu'il consiste en petits actes : actions surajoutées ou entravées, rangements toujours exécutés de la même manière ou dans un certain ordre ; il fait donc l'impression de pure formalité dénuée de sens et comporte une part de crainte et de culpabilité intense si l'un de ces actes est omis.

En découle-t-il cependant que le rituel religieux soit nécessairement une manifestation pathologique ? Nous ne le croyons pas. En effet ce qui fait le caractère pathologique du rituel de l'obsédé c'est que celui-ci ignore le sens de ses actes. Lorsque, par le travail psychanalytique, il appréhende la signification de son cérémonial, il s'aperçoit que loin

d'être insignifiant, celui-là est en rapport avec une dialectique pulsionnelle importante de son être (conflit d'amour et de haine). Alors son cérémonial, plus ou moins modifié, peut se réintégrer au reste de ses activités, son aliénation peut disparaître et il cesse d'être un malade (un étranger pour lui-même). Abandonne-t-il pour autant tout rituel ? Nous croyons que toute conduite humaine importante, tel manger, faire l'amour, travailler, comporte un certain rituel. C'est lorsque celui-ci ne signifie plus ses gestes, par exemple lorsqu'une copulation ne signifie plus l'amour, que nous le qualifions de maladif. De façon semblable nous disons que le rituel religieux est pathologique (c.à.d. *insensé*) lorsqu'il perd le sens de son symbolisme. Nous avons longtemps assisté à la messe névrotiquement lorsqu'elle était isolée du reste de nos activités et que le sens de son rituel nous échappait. Le rituel religieux, tout autant que le rituel amoureux, peut donc être pratiqué de façon névrotique ou non.

La religion cependant est plus qu'un phénomène individuel, c'est un phénomène collectif qui va poser à Freud un problème beaucoup plus difficile. Quelle est pour la psychanalyse, demandions-nous, l'origine des grandes religions historiques ? Un peu d'histoire de la pensée psychanalytique nous servira d'introduction.

* Voir *Maintenant* no 71, p. 341-343.

RELIGION, RÉGRESSION VERS LES PUISSANCES PROTECTRICES DE L'ENFANCE ?

Jung avait écrit dans la première édition parue en 1912 de ses *Symboles et métamorphoses de la libido* que Freud avait lu en manuscrit : « La religiosité provient biologiquement du sentiment d'abandon, de détresse, de faiblesse, qui oppressait continuellement le petit enfant, et qui réenvahit l'adulte, lorsqu'il se voit seul, abandonné, impuissant contre les forces de la vie qui menacent de l'écraser. L'homme cherche alors à nier son désespoir en régressant vers les puissances protectrices de l'enfance, et en les réinstallant »¹. La tentative de Jung était alors d'aller puiser dans la littérature mythologique et l'histoire comparée des religions des éléments susceptibles de servir à expliquer les faits cliniques qu'il observait. Il part de l'archaïque qui ne lui apparaît pas forcément pathologique pour comprendre le malade. Cette démarche est tellement fondamentale pour lui que dans la nouvelle édition des *Métamorphoses*, on ne trouve plus la phrase citée plus haut mais plutôt celle-ci : « Le mythe religieux nous apparaît donc comme une des acquisitions les plus hautes et les plus importantes qui donnent aux hommes sécurité et force pour qu'ils ne soient pas submergés par la monstruosité de l'univers »². Aussi Jung aura-t-il toujours tendance à voir le malade du point de vue non pathologique (ce qui explique peut-être la moindre prise thérapeutique de l'analyse jungienne, alors qu'elle excelle à mettre en valeur les énergies saines inemployées).

1. JUNG, C. G. : *Symboles et métamorphoses de la libido* (Ed. Montaigne, Paris, 1932), p. 408.

2. JUNG, C. G. : *Métamorphoses de l'âme et ses symboles*. (Georg et Cie, Genève, 1953), p. 385.

Freud et Jung

La démarche de Freud, qui devait se différencier de Jung avec lequel il allait se brouiller prochainement, est exactement l'inverse. Elle cherche à voir comment, en partant des connaissances solides acquises dans l'expérience clinique, on peut faire la lumière sur le problème plus ancien de la préhistoire humaine et de l'origine de la religion. Celle-ci dès lors apparaîtra nécessairement dans l'optique du pathologique. La première publication systématique de Freud à ce sujet sera *Totem et Tabou*³ en 1913. Dans une lettre à Jones, de novembre 1911, il écrit : « Beaucoup de choses bouillent en ma tête, mais elles prennent du temps à sortir et j'ai toujours trouvé difficile de me conformer absolument à la pensée d'un autre. Je ne peux faire tout moi-même et la contribution des autres, Jung par exemple, sont de la plus grande importance... Je travaille fort à la psychogénèse de la religion, me trouvant sur la même voie que les *Métamorphoses* de Jung »⁴.

Nous croyons devoir insister sur les circonstances qui ont entouré la publication de *Totem et Tabou* car elles nous permettent de saisir sur le vif comment les attitudes personnelles de Freud se mêlent intimement à sa contribution psychologique. Jones, sans le savoir, nous servira de guide fidèle, car il ne peut être soupçonné de préjugé antifreudien. Freud lui écrit en avril 1913 : « C'est la tâche la plus risquée que j'ai jamais entreprise. Sur la religion, la morale et *quibusdem aliis*. Que Dieu me vienne en aide ». Cette invocation ne manque pas de saveur pour quelqu'un qui va s'attaquer à l'idée même de Dieu. Il se produit alors un phénomène de grand intérêt, selon Jones, pour ceux qui veulent comprendre la personnalité du grand homme. Tout va exceptionnellement bien, Freud est particulièrement fier de son œuvre, considère qu'il n'a jamais écrit avec autant de conviction depuis *L'Interprétation des Rêves*.

Scrupules de Freud

Puis tout change, l'enthousiasme est remplacé par des doutes et des craintes ; il écrit : « Jung est un fou, mais je ne veux pas vraiment une scission. Je préférerais qu'il nous quitte de son plein gré. Peut-être mon *Totem* hâtera-t-il la brisure, sans que je le veuille ». Il demande à Jones et à Ferenczi des éclaircissements et des commentaires sur son manuscrit, car il a perdu confiance en sa valeur. Les deux lui répondent dans la même veine, lui suggérant qu'il avait vécu dans l'imaginaire les expériences qu'il décrivait dans son livre. Son exaltation première représentait l'excitation de tuer et de manger le père et ses craintes subséquentes n'étaient qu'une réaction à la chose ! Lors d'une visite à Vienne, Jones lui demanda pourquoi l'homme qui avait écrit *L'Interprétation des Rêves* pouvait avoir maintenant de semblables craintes ? Freud lui répondit judicieusement : « J'ai décrit à l'époque le désir de tuer son père, mais maintenant je décris le meurtre effectif ; il y a quand même une grande distance du désir à l'action ». Cependant, les explications fournies à Freud le rassurèrent d'autant plus qu'Abraham, Sachs et Rank louèrent aussi son œuvre⁵. En somme, comme dans la thèse de *Totem et Tabou*, les confrères complices le réconfortèrent, seul Freud avait souffert du crime qu'il perpétrait ! C'était certes un crime, d'abord, parce qu'il estimait que le livre devait le brouiller avec Jung dont il admirait par ailleurs les travaux ; crime aussi en ce qu'il annonçait, quoique avec beaucoup de réserve encore, une prise de position à l'encontre de la transcendance de Dieu, position qu'il devait par la suite affirmer avec de plus en plus de force. Or, il est plus que probable que Freud a éprouvé vis-à-vis la religion un mélange subtil d'envie et de déception.

Religion, divagation ou haute création de l'esprit

Dans *L'Avenir d'une Illusion* il écrira : « Il serait certes très beau qu'il y eût un Dieu créateur du monde et une Providence pleine de bonté, un ordre moral de l'univers et une vie future, mais il est cependant très curieux que tout cela soit exactement ce que nous pourrions nous souhaiter à nous-mêmes »⁶. Avec *Malaise dans la Civilisation* il reprend : « Tout cela est évidemment si infantile, si éloigné de la réalité, que, pour tout ami sincère de l'humanité, il devient douloureux de penser que jamais la grande majorité des mortels ne pourra s'élever au-dessus de cette conception de l'existence »⁷. Plus loin, parlant de ceux qui préfèrent les contes de fées, il ajoute que ceux-là n'aiment pas qu'on leur rappelle : « combien il est difficile de concilier... l'indéniable existence du mal avec la

3. FREUD, S. : *Totem et Tabou* (Payot, Paris 1947).

4. JONES, E. : *The Life and Work of Sigmund Freud*. Trois vol. (Basic Books, N. Y. 1953-1957), Vol. II, pp. 351-352.

5. JONES, E. : *The Life and Work of Sigmund Freud*. Trois vol. (Basic Books, N. Y. 1953-1957), Vol. II, pp. 353 à 355.

6. FREUD, S. : *L'Avenir d'une Illusion* (Denoël et Steele, Paris 1932), p. 89.

7. FREUD, S. : *Malaise dans la Civilisation*, R. Fr. de Psychan. 4 : 692-769 (1934), p. 701.

Toute-Puissance et la souveraine bonté divines »⁸. Pourtant, dans le même essai, on peut déceler comme une nostalgie d'un Dieu personnel, lorsqu'il s'attaque au Dieu abstrait des philosophes : « On voudrait, dit-il, se mêler au rang des croyants pour donner le conseil de ne point invoquer en vain le nom du Seigneur aux philosophes qui s'imaginent pouvoir sauver Dieu en le remplaçant par un principe impersonnel, fantômatique et abstrait »⁹. On pourrait aussi relever ce passage où il enjoint de ne pas se laisser égarer par des jugements de valeur sur les systèmes religieux car, dit-il : « Que l'on cherche à voir en eux la plus haute création de l'esprit humain, ou simplement de déplorables divagations, *on est de toute façon obligé de reconnaître que leur existence, plus spécialement leur prédominance, indique un niveau élevé de culture* »¹⁰. Dans son dernier essai sur Moïse il écrit : « Avec quelle envie ne considérons-nous pas, nous, homme de peu de foi, ceux qui sont convaincus de l'existence d'un Être Suprême ! »¹¹. Ces citations montrent le conflit de Freud qui explique son *malaise* à commettre *Totem et Tabou*.

Meurtre du père primitif

De ce livre touffu, qui n'a pas encore reçu l'adhésion des anthropologues, nous retiendrons ici la tentative d'application de ses découvertes de psychologie clinique à la compréhension d'une religion primitive. En s'appuyant sur Darwin, à qui il emprunta l'idée suivant laquelle les hommes auraient d'abord vécu en petites hordes, sous la dominance d'un mâle cruel accaparant toutes les femelles, puis sur les travaux de Atkinson selon lequel les fils révoltés se seraient ligués contre leur père, le tuèrent et le dévorèrent, se basant enfin sur la théorie du repas totémique de Robertson-Smith, Freud fit l'hypothèse que par suite de l'ambivalence des instincts, après le parricide, surgit un remords profond conduisant les fils à accepter l'interdiction de l'inceste et la répétition rituelle du drame initial dans les sacrifices totémiques. Cette hypothèse cadrerait avec sa découverte clinique de la compulsion à la répétition dans les névroses traumatiques et la facilité qu'a l'enfant de symboliser son père par un animal-totem et, surtout, avec l'observation que la première morale, celle du surmoi, est l'héritière de la culpabilité du complexe d'Édipe. *L'origine de la religion serait la même que l'origine de la culpabilité*. Quoiqu'on fit à Freud le reproche de se baser sur des théories comme celle de Robertson-Smith, qui ne furent pas retenues par la majorité des ethnologues, il maintint son point de vue, n'étant pas convaincu que Robertson-Smith se soit trompé. Parce qu'il n'était pas ethnologue mais psychanalyste, il considérait que les théories de ses contradicteurs ne permettaient pas une aussi bonne compréhension que celles qui concordaient avec ses propres recherches¹².

Religion et culpabilité

Par la suite il décela dans les religions ultérieures des structures identiques. Il retrouve à la base du judéo-christianisme un drame originel où un épisode criminel constitue le noyau du complexe d'Édipe de l'humanité. Notamment, il présente Moïse comme l'homme fort du judaïsme qui cherche à imposer la Loi du monothéisme qu'il tiendrait de disciples égyptiens d'Ikhnoton. Il lui semble probable, à l'instar du jeune Goethe qui en eut l'intuition, que Moïse aurait connu le sort de la plupart des prophètes et réformateurs ; il aurait été tué par les siens excédés par son caractère exigeant et que la Bible évoque timidement en parlant des « murmures du peuple » contre lui. En s'appuyant sur l'exégète Sellin, qui prétendait avoir trouvé des traces du meurtre de Moïse dans l'écriture et la tradition juive, plus particulièrement dans Osé, Freud reprend son hypothèse d'un nouveau parricide venant renforcer le drame des origines. D'où renouvellement de la culpabilité et retour, par l'intermédiaire des prophètes, des règles mosaïques de plus en plus sévères. Nous pourrions ajouter que la pâque juive elle-même présente quelque analogie avec le repas totémique. Enfin, le meurtre du Christ serait une nouvelle édition du même drame et la communion chrétienne commémorerait de la même façon cet événement.

C'est dans la doctrine chrétienne, telle qu'élaborée par saint Paul, que s'exprimerait le plus clairement le sens de la religion. Paul de Tarse, « dans toute l'acceptation du terme un être religieux », se serait emparé du sentiment de culpabilité croissant de la communauté juive et, selon ce qu'en pense Freud, « le ramena très justement à sa source préhistorique, en lui donnant le nom de péché originel : Un crime avait été commis envers Dieu et la mort seule pouvait le racheter. Par le

8. Idem, p. 744.

9. Idem, p. 701.

10. Idem, p. 721 (les italiques sont de nous).

11. FREUD, S. : *Moïse et le Monothéisme* (N.R.F., Paris 1948), p. 183.

12. FREUD, S. : *Moïse et le Monothéisme* (N.R.F., Paris 1948) pp. 195 à 197.

péché originel, la mort était entrée dans le monde. Il s'agissait, en réalité, en ce qui concerne ce crime entraînant la mort, du crime du père primitif, ultérieurement déifié. Toutefois, il ne fut nullement question de ce meurtre, mais seulement du fantasme de son expiation et c'est pourquoi ce fantasme pût être salué comme un message de délivrance. Un fils de Dieu, innocent de toute faute, s'était sacrifié, avait pris à son compte la culpabilité de tous. Il fallait bien que ce fut un fils puisque le meurtre avait eu un père pour victime »¹³.

Mystification ou mystère du Christ ?

Ici la logique de Freud sera violemment bousculée en ce qui concerne le rédempteur. Saint Paul lui-même reconnaissant dans le sacrifice de la croix « une folie pour les Gentils et un scandale pour les Juifs », on ne s'étonnera pas des réflexions suivantes de Freud : « Le fait qu'un Sauveur innocent de tout crime se soit sacrifié n'était évidemment qu'une déformation tendancieuse très difficilement concevable du point de vue de la logique. Comment imaginer, en effet, qu'un innocent puisse prendre à son compte un crime en acceptant de se laisser mettre à mort ? L'histoire n'offre aucun autre exemple d'une semblable antilogie. Le « rédempteur » n'aurait dû être que le principal coupable, le chef de la horde des frères, celui qui avait vaincu le père. Mais a-t-il vraiment existé, ce meneur rebelle, ce chef ? » C'est là, à l'avis de Freud, une question qu'il faut laisser sans réponse. Aussi, poursuit-il : « si ce chef n'a pas existé, c'est alors que le Christ est l'héritier d'un fantasme de désir inassouvi ; si, au contraire, ce chef a réellement vécu, le Christ est son successeur et sa réincarnation »¹⁴. Finalement, il fait un parallèle entre Moïse et le Christ pour conclure : « La résurrection du Christ acquiert ainsi une certaine vérité historique, car le Christ fut vraiment Moïse ressuscité, et, derrière lui se dissimulait le père primordial »¹⁵.

Vérité psychologique, vérité historique

Ce trop bref résumé, qui ne peut faire état des lacunes et des déformations que Freud a fait subir aux Livres Saints, montre cependant que son explication de la religion ne manque ni de cohérence, ni de continuité. En insistant aussi fortement sur un crime originel à l'égard d'un père et sur l'importance de la culpabilité qui s'ensuivit, elle n'est peut-être pas inconciliable avec la théologie de l'offense à Dieu. Contrairement à beaucoup de commentateurs, nous apercevons même une certaine évolution dans sa pensée et non seulement le durcissement d'expression dogmatique qu'on lui a reproché. Par exemple, dans *L'Avenir d'une Illusion* il avait admis une *vérité psychologique* à la religion (une réalisation de désir), tandis que dans sa dernière œuvre, *Moïse et le Monothéisme*, il souligne en plus ce qu'il nomme une *vérité historique* (souvenir inconscient d'actes réellement accomplis). Là-dessus il n'avait plus aucun doute : les pères, les rois, les chefs d'états et les dieux ont été assassinés à maintes reprises au cours de l'histoire tragique de l'humanité. Dans une lettre à Marie Bonaparte, datée de septembre 1937, il écrit : « La perception merveilleuse que la religion contient une *vérité historique* continue à me fasciner, mais le moteur pour le présenter aux autres est paralysé »¹⁶. Serait-il parvenu, s'il avait vécu plus longtemps, à y trouver une troisième vérité *intrinsèque* demeure objet de conjecture.

* * *

Q. : Pour des profanes, cette hypothèse d'Atkinson (meurtre du père primitif) reprise par Freud a quelque chose de loufoque. Comment pouvons-nous valider cette hypothèse dans la réflexion psychanalytique sur la religion ?

M. D. : L'hypothèse peut sembler loufoque non seulement pour des profanes mais aussi pour des spécialistes, les ethnologues par exemple sont en majorité réfractaires à l'hypothèse. La même chose s'est produite lorsque Freud a parlé de la sexualité des enfants. Pour les savants de l'époque victorienne, c'était là une autre hypothèse grotesque ! Aujourd'hui, alors que le refoulement sexuel est en partie surmonté, tous les scientifiques reconnaissent l'existence de la sexualité infantile. On peut se demander si le refoulement de l'agressivité ne joue pas un rôle analogue pour empêcher les « profanes » de reconnaître la survivance de leurs tendances homicides (tendances que le précepte de ne point tuer avait depuis longtemps décelées, en les contrecarrant).

La jalousie et l'hostilité ressenties par un enfant, à certains moments de son existence, vis-à-vis de son père, représentant plus ou moins adéquat de la loi, se cristallisent dans un fantasme de meurtre (pas nécessairement conscient, mais

13. Idem, p. 132.

14. Idem, p. 133.

15. Idem, p. 137.

16. JONES, E. : *The Life and Work of Sigmund Freud*. Trois vol. (Basic Books, N. Y. 1953-1957), Vol. III, p. 216.

susceptible de le devenir moyennant certaines techniques). Ce fantasme, générateur d'anxiété, ne saurait s'expliquer uniquement par référence à la propre expérience de l'enfant. Il semble contenir une dimension d'ordre phylogénétique (à la façon de certaines réactions animales). Il n'implique pas non plus le passage nécessaire à un meurtre réel. C'est pourquoi Freud s'en tient à l'hypothèse d'un meurtre qui sera confirmée ou définitivement infirmée par les travaux éventuels des ethnologues. Ce que le psychologue affirme énergiquement c'est le *désir* du meurtre qui, de concert avec d'autres sentiments (d'amour ou de peur), contribue à la formation d'un *complexe* de culpabilité. C'est pour expliquer ce complexe, découvert empiriquement dans les fouilles cliniques de la pensée individuelle (psychanalyse freudienne) autant que dans les fouilles paléontologiques de la pensée primitive (travaux de Jung), que Freud a retenu l'hypothèse d'Atkinson. Avec la probité du véritable savant, il s'est cependant demandé si ce (ou ces) meurtrier(s) primitif(s) avait existé¹⁷. Il se pourrait en effet que ce meurtre se soit limité à un fantasme de désir inassouvi. Personnellement Freud croit qu'il n'en fut pas ainsi et que le meurtre fut réellement accompli. Les raisons invoquées sont les suivantes : c'est l'analogie entre le primitif et le névrosé qui fait douter si l'acte a été véritablement perpétré ; la clinique nous apprend en effet que l'obsédé se punit beaucoup plus en raison de désirs inconscients que d'actes réellement accomplis ; mais, écrit Freud : « il n'est pas vrai que les névrosés obsédés qui, de nos jours, subissent la pression d'une sur-morale, ne se défendent que contre la seule réalité psychique des tentations... il y a dans leurs tentations et impulsions une bonne part de réalité historique ; dans leur enfance ces hommes... ont plus d'une fois traduit ces impulsions en actes. Chacun de ces hommes se piquant aujourd'hui d'une moralité supérieure a connu dans son enfance une période de méchanceté, une phase de perversion, préparatoire et annonciatrice de la phase sur-morale ultérieure. L'analogie entre le primitif et le névrosé apparaît donc beaucoup plus profonde si nous admettons que chez le premier la réalité psychique... a également coïncidé au début avec la réalité concrète, c'est-à-dire que les primitifs ont réellement accompli ce que, d'après tous les témoignages, ils avaient l'intention d'accomplir ». Ni le primitif, ni le névrosé, ni l'enfant connaissent cette séparation nette que l'adulte civilisé établit entre la pensée et l'action. Si le névrosé de nos sociétés est inhibé quant à l'action qu'il remplace par l'idée, le primitif connaît beaucoup moins d'entraves à l'action, de sorte que ses idées se transforment immédiatement en actes. « On pourrait même dire que chez lui l'acte remplace l'idée ». C'est pourquoi, sans prétendre clore la discussion, Freud conclut par cette proposition : « au commencement était l'action »¹⁸.

D'autre part, si nous prenons au sérieux, et nous devons le faire, la théorie évolutionniste de Darwin, l'hypothèse d'Atkinson n'est pas incompatible avec ce que l'observation nous révèle des mœurs des anthropoïdes supérieurs où le meurtre n'est pas chose rare¹⁹. Ceci dit du côté des ancêtres, voyons ce qui se passe du côté des descendants. La société politique ne nous présente-t-elle pas dans une structure typique le symbole atténué du meurtre du père ? Après une lutte plus ou moins fratricide, le chef d'état n'est-il pas périodiquement sacrifié tantôt démocratiquement, tantôt d'une façon révolutionnaire, dans une répétition compulsive révélatrice de nos pulsions profondes ! Rappelons tous les « Mozart assassiné », tant il est vrai que celui qui a tué le père tuera nécessairement le fils, comme celui qui a vu le fils a aussi vu le père. Nous ne pouvons insister sur la crise d'autorité contemporaine, non plus que sur les autres vestiges culturels de ce drame primitif dont le dernier film d'Antonioni « Blow up » nous offre un échantillon récent.

Quoi qu'il en soit de l'hypothèse d'Atkinson, elle illustre pour le croyant la parole de Jésus lorsqu'il parle de notre attachement à accomplir les désirs sataniques « homicide dès le commencement »²⁰. Si cette hypothèse devait se confirmer, et nous pouvons la garder tant qu'une hypothèse meilleure ne nous sera pas proposée pour expliquer les phénomènes observés, elle garantirait une base historique à la réalité de la faute originelle. Celle-ci serait bien en rapport avec le désir orgueilleux de prendre la place du Père ! Parmi les penseurs modernes, c'est le génie intuitif de Nietzsche qui se serait le plus rapproché de ce drame démoniaque :

« Où est Dieu ? criait-il, je veux vous le dire ! Nous l'avons tué, vous et moi ! Nous tous nous sommes ses meurtriers ! Mais comment avons-nous fait cela ? »²¹

(à suivre)

17. FREUD, S. : *Moïse et le Monothéisme* (N.R.F., Paris 1948), p. 133.

FREUD, S. : *Totem et Tabou* (Payot, Paris 1947), p. 219 et suiv.

18. FREUD, S. : *Totem et Tabou*, (Payot, Paris 1947), pp. 220-221.

19. ZUCKERMANN : *La vie sexuelle et sociale des singes*, (N.R.F. 1937).

20. Jean VIII — 44.

21. NIETZSCHE, F. : *Le gai savoir*, no 125 (N.R.F.).

ÉCHEC SYNDICAL

VINCENT LEMIEUX



Le bill 25, au printemps, et le bill 1, en octobre, ont provoqué chez les dirigeants de la CEQ et de la CSN des déclarations sur la nécessité de l'action politique des syndicats. On peut voir là de simples réactions à fleur de peau, à la suite de deux cuisants échecs. Mais on peut aussi y voir un geste décisif sur la voie d'une plus grande politisation de l'action syndicale au Québec.

Quoi qu'il en soit, cette politisation ne sera pas facile, et les syndicats sont les premiers à le savoir. Il est inutile d'insister ici sur la difficulté qu'il y aurait de mobiliser pour cela les masses syndicales. D'ailleurs cette mobilisation n'est peut-être pas nécessaire dans un premier temps, où des comités restreints d'action politique peuvent suffire à la tâche. La difficulté sera plus grande, me semble-t-il, d'avoir pour soi l'opinion publique, du moins dans les conflits qui se dérouleront dans les services publics.

Il faut bien se rendre compte, en effet, que l'on aime cela ou non, que l'opinion publique a joué contre les syndicats dans la plupart des conflits récents qui ont paralysé des services publics. Certains chefs syndicaux se sont même scandalisés de cet état de fait. Comment se fait-il, nous ont-ils dit, que l'opinion publique n'ait que très peu joué contre ces autres « grévistes » dans un service public qu'étaient les radiologistes. Selon eux, c'est la presse qui a fait la différence. Tandis qu'elle a fait écho aux doléances du public dans le cas de la grève à la CTM, elle a négligé de le faire dans le cas de la grève des radiologistes.

Une telle attitude est étonnante. Elle indique que ces chefs syndicaux ont fait une bien mauvaise analyse de la situation, ce qui, dans une épreuve de force comme la grève, est une faute lourde de conséquences. Dans ce domaine comme dans d'autres, certaines idéologies qui n'ont pas de prise sur la réalité sont des armes bien inefficaces et bien dangereuses pour ceux qui s'en parent. A quoi bon vouloir

montrer ainsi un beau visage pur, si finalement on perd la grève à cause même de cette pureté pleine d'illusions.

LE GOUVERNEMENT ET LE PUBLIC CONTRE LES SYNDICATS

La CEQ et la CSN ne doivent pas s'y tromper. Si un gouvernement aussi prudent que celui de l'Union Nationale, et qui ne tient pas à réveiller les ombres d'Asbestos et de Murdochville, a fait adopter le bill 25 et le bill 1, c'est qu'il était sûr de l'appui du public. Et cet appui n'a pas été créé uniquement par la presse, même si celle-ci a pu contribuer à l'amplifier.

C'est la nature même des services publics, ou du moins de certains d'entre eux, qui explique que les syndicats ne peuvent pas les paralyser bien longtemps par la grève, sans que l'opinion publique se retourne contre eux. Qu'il soit gouvernemental ou non, un service public se caractérise en ceci qu'il est nécessaire chez un très grand nombre de gens à l'exercice des droits fondamentaux que leur reconnaît la société.

On ne peut pas fermer les écoles bien longtemps sans que les parents voient dans les enseignants en grève des gens qui portent atteinte au droit à l'éducation des enfants. On ne peut pas paralyser les transports en commun d'une grande ville comme Montréal, sans que des milliers de travailleurs sentent menacé le droit qu'ils ont de gagner leur pain, et de se déplacer pour ce faire. On ne peut pas ralentir le travail dans les hôpitaux sans qu'un certain nombre de personnes se sentent lésées dans leur droit à la vie et à la santé. Notons ici que la grève des employés d'hôpitaux a menacé le bon fonctionnement de ce service public bien plus que la grève des radiologistes. Notons aussi que les grévistes étaient là, à la porte des hôpitaux, tandis qu'on ne voyait pas les radiologistes s'interposer physiquement entre les gens et les hôpitaux auxquels ils ont droit. Je sais bien que la comparaison est odieuse, mais dans

un système où les radiologistes possèdent tous les atouts, et les employés d'hôpitaux presque aucun, les syndicats ne peuvent se permettre, tant que durera le système, de donner à leurs adversaires des armes supplémentaires.

Le mouvement syndical ne peut donc pas faire plus longtemps comme s'il ignorait que la production d'un service public est bien différente de celle d'un service ou d'un bien privé. Quand la grève paralyse l'embouteillage du Coca-Cola, et qu'on finit par ne plus en trouver chez son épiciers, on peut toujours se mettre à boire du Pepsi-Cola, sans subir de préjudice grave. Mais quand les maîtres n'enseignent plus dans les écoles publiques, il n'y a pas de substitution possible.

Ce n'est pas dire que les travailleurs doivent éviter tout conflit avec leurs employeurs dans les services publics. C'est dire tout simplement que leur stratégie du conflit ne doit pas être la même. Je laisse le soin aux experts de définir ce que pourrait être cette stratégie, dont un exemple assez réussi nous a été donné par la FTQ., lors de la dernière grève à l'Hydro-Québec. Je veux seulement noter ici qu'il est assez illusoire, dans un conflit où le « patron » est, directement ou indirectement, le gouvernement, d'exiger à grands cris qu'il y ait négociation, une fois la grève déclarée, quand cette grève, par une mauvaise stratégie, affecte bien plus le public que le gouvernement. Celui-ci, s'il joue bien contre un syndicat qui joue mal, n'a qu'à laisser s'amplifier le mécontentement public, pour ensuite imposer sa loi au moment propice, c'est-à-dire au dernier moment.

On ne doit pas voir dans ces remarques une prise de position anti-syndicale. Au contraire, je crois profondément qu'il ne vaudra pas la peine de travailler à la construction du Québec des quelques années à venir, si la FTQ., la CSN, l'UCC, la CEQ ne sont pas avec quelques autres groupes le ferment dans la pâte, ou le sel de la

terre. Mais, comme il est dit dans l'Écriture, si le sel s'affadit, avec quoi le salera-t-on ? Plus prosaïquement, si les syndicats, par une mauvaise analyse de la situation, puis une mauvaise stratégie, entraînent le gouvernement et les groupes qui pourraient être leurs alliés à se retourner contre eux, comment pourront-ils ensuite peser vraiment sur les quelques grandes décisions collectives qui devront être prises dans notre société ? Ils pourront toujours tenter de former à cette fin un parti politique, ce que certains chefs syndicaux ont évoqué récemment, mais que cela soit possible ou non, il leur faudra d'abord montrer au public qu'ils ne luttent pas contre lui, mais pour lui.

RENOUVEAU DE L'ACTION POLITIQUE SYNDICALE

On peut donc estimer que l'action politique des syndicats est rendue de plus en plus nécessaire maintenant qu'ils se sont répandus dans les services publics. Mais cette action devient du même coup beaucoup plus risquée par le danger qu'elle comporte de retourner contre elle l'opinion publique, ou plus précisément de larges secteurs de l'opinion publique.

Aussi, pour que cette action politique réussisse, il faut que les syndicats puissent convaincre l'opinion publique

qu'ils ne livrent pas bataille au nom des seuls intérêts de leurs membres, mais au nom de l'intérêt public. Bien sûr, les syndicats doivent continuer de lutter pour de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail, etc. Il faut une bonne dose de pharisaïsme pour déclarer, comme on le fait dans plusieurs milieux, que les augmentations de salaire demandées par les syndicats dans les services publics sont excessives. Surtout quand on juge la situation du haut d'un niveau de vie à bien des égards plus excessif encore, qui est assuré par un revenu de dix, quinze, vingt ou vingt-cinq mille dollars. Mais quoi qu'il en soit, les syndicats ne doivent pas se laisser entraîner à faire comme s'ils étaient en conflit avec la direction pour cela seulement.

Quand cette direction relève, directement ou indirectement, de l'État, mieux vaudrait se battre, comme on a commencé de le faire, pour que soit explicitée au grand jour la politique salariale, mais aussi, plus généralement, la politique de développement du service public. Il faudrait pour cela montrer plus fortement qu'on l'a fait jusqu'à ce jour, que l'exercice par les citoyens des droits fondamentaux rattachés à ce service dépend de l'action politique des syndicats. Dans le domaine de l'éducation, par exemple, on aimerait que l'action politique de la CEQ vienne contester,

s'il y a lieu, certains aspects de la réforme scolaire qui concernent tout autant les élèves que les enseignants. Ou encore, dans la fonction publique, on souhaite que les syndicats, tout en continuant d'attacher beaucoup d'importance à la lutte contre le patronage, s'attaquent à des problèmes aussi généraux que la planification régionale ou la décentralisation administrative, à côté de revendications qui concernent plus particulièrement les intérêts matériels de leurs membres.

Plus généralement on doit espérer que par leur action politique les syndicats inquiètent de plus en plus les centres de décision restreints et souvent trop secrets qui, dans les administrations, les partis politiques ou certains groupes professionnels, déterminent le sort des services publics au Québec, sans toujours tenir suffisamment compte du public auquel sont destinés ces services. Les comités d'action politique qui ont été formés dans les comités ont déjà commencé d'organiser la lutte en ce sens, sur le plan municipal ou régional. Il reste à trouver des formules d'action qui permettent de généraliser ce renouveau de l'action politique syndicale, à l'échelle du Québec tout entier.

VINCENT LEMIEUX : Professeur au Département de science politique, Université Laval.

LES JOURNALISTES : BOUCS-ÉMISSAIRES ?



FERNAND BEAUREGARD

Lors d'une toute récente émission de « Tirez au clair », Radio-Canada invitait cinq panelistes à parler des problèmes de l'information au Québec. Deux de ces panelistes étaient journalistes professionnels ; les autres représentaient le monde des affaires, les travailleurs, les propriétaires d'entreprise de presse.

Participait également à l'émission, à titre de « grand spécialiste », un ancien journaliste, directeur général d'un quotidien « éphémère », théoricien du parti libéral et membre d'une célèbre commission royale d'enquête dont le rapport prouvera peut-être son inutilité.

Que ressort-il de cette émission, brillamment animée par le sympathique et compétent Jacques Keable ?

UNE ENQUÊTE S'IMPOSE

Il en ressort de façon claire et péremptoire qu'une « enquête », fut-elle publique ou privée, s'impose dans le domaine de l'information au Québec. Une enquête qui, enfin, percera le secret de ce « quatrième pouvoir », qui fera sortir de l'ombre bienfaisante où ils se réfugient les véritables tenants de ce pouvoir, qui découvrira si existent les manigances mo-

nopolisatrices de certains financiers sur qui pèse le soupçon de « dirigisme de l'information », qui délimitera le champ des responsabilités entre journaux, d'une part, et journalistes, d'autre part, dans les cas de « manque d'objectivité », de « jaunisme », « sensationnalisme » ou « présumée incompetence ».

Cette même enquête, si l'argent qu'on lui consacre lui permet d'aller au fond des choses, pourra démontrer au grand public, que l'omission de certaines nouvelles, l'insuffisante couverture d'importants événements, l'absence d'analyses et de commentaires dont souffre la grande presse d'information ne sont pas imputables aux journalistes mais aux entreprises de presse qui trop souvent doivent solliciter l'« imprimatur » chez ceux qui remplissent leurs journaux ou émissions de publicité auprès des partis politiques qui les subventionnent.

Cette enquête nous ferait peut-être aussi comprendre pourquoi certains financiers tiennent tant à étendre leur empire dans ce domaine de l'information, alors que d'autres champs d'activité beaucoup plus profitables sollicitent leurs millions ?

Et enfin, cette enquête mettrait fin à ce mythe voulant que les journalistes, toujours les premiers à réclamer des enquêtes sur tout et sur tous, ne veulent pas qu'on s'aventure dans leurs plates-bandes.

LES JOURNALISTES SONT D'ACCORD

Mythe, en effet. Car, il y a quelques mois, deux groupements de journalistes francophones lançaient l'idée d'une enquête sur les problèmes de l'information. L'Union canadienne des journalistes de langue française et l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes rencontraient des représentants de la CSN, de la FTQ, de la CEQ (CIC), de l'UCC, de l'UGEQ, de la Jeune Chambre pour discuter de ce projet. Et, après avoir rallié à leur projet ces organismes groupant plus de 450,000 membres, l'UCJLF et l'ACSI annonçaient officiellement dans toute la presse du Québec leur projet d'enquête.

Depuis, les démarches en vue de faire démarrer ce projet se poursuivent laborieusement. Que cette initiative des journalistes aboutisse, nous l'espérons. Mais ce que nous savons sans l'ombre d'un doute, c'est que, « publique » ou « privée », cette enquête se fera. Elle se fera parce que le monde de l'information est trop perturbé, trop menacé de toutes parts. Quand nous disons « le monde de l'information », nous voulons dire « l'information libre, complète et honnête » à laquelle le public a droit et qu'on doit lui servir, même si, à notre avis, il ne la réclame pas avec assez d'insistance.

PLATS RÉCHAUFFÉS DÉJÀ SERVIS

Ce public qui, chaque jour, se gave d'informations de toute sorte, a-t-il conscience qu'au lieu d'un menu complet et digestible, on ne lui sert que des amuse-gueule, certes bien présentés, mais qui ne correspondent pas à son authentique besoin de connaissance. Se rend-il compte que son « journal », son poste de radio ou de T.V. lui servent des plats réchauffés déjà servis, dans la plupart des cas, à des dizaines de millions de lecteurs américains ou européens ? Que les nouvelles « françaises », dont il se repaît, ne sont, dans une forte proportion, que des dépêches, traduites à la

hâte et fournies par de grandes agences américaines, britanniques ou européennes ?

Sait-il, ce même public, que l'information politique, agrémentée de gros titres ronflants, n'est bien souvent qu'un communiqué à peine transformé, transmis directement depuis les officines des gouvernements ?

Certes, l'on conçoit aisément que nos entreprises de presse ne peuvent se permettre de mettre en poste un réseau de correspondants dans toutes les grandes capitales et qu'il faille parfois s'alimenter aux grandes agences. Mais qui nous fera croire que « *La Presse* » est financièrement incapable de se payer un correspondant à l'ONU, à Washington, à Toronto, alors que le « *Montreal Star* » couvre ces trois capitales et plusieurs autres encore ?

Qui sera assez convaincant pour nous faire admettre que le service français de *Canadian Press* doit être l'esclave du service anglais et n'être en sorte qu'un service de nouvelles traduites, à quelques exceptions près ?

LE DROIT À L'INFORMATION

Par quel miracle de dialectique nous fera-t-on gober que l'Office d'information et de publicité du Québec a été créé pour informer objectivement la population des gestes, attitudes, projets, réussites, échecs du gouvernement et de son opposition ?

Qui enfin sera assez habile pour nous prouver, sans l'ombre d'un doute, qu'un propriétaire de grand quotidien, d'hebdomadaire, de stations de radio ou de télévision, accorde la priorité à l'information, alors que la publicité de toute sorte accapare constamment au moins les deux tiers de son espace ou de son temps d'émission ?

Il est temps que soient dégonflés tous ces mythes, que sorte la vérité toute crue et que le public sorte de son apathie. Car, parmi les droits fondamentaux et inaliénables de l'homme, figure celui de l'information. Va-t-il consentir à se laisser léser de ce droit ? Comment pourra-t-il réagir, protester, et se battre, le cas échéant, s'il se soumet sans mot dire, au muselage ?

DU JOURNALISTE AU DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Et les journalistes, quel rôle jouent-ils dans ce monde de l'information ? Quelle influence exercent-ils sur la transmission des faits et la formation de l'opinion ? Sont-ils vraiment coupables de « manque d'objectivité » ? Leurs reportages, leur relation des faits sont-ils tendancieux, teintés de leur idéologie propre ? Est-il vrai qu'ils sont incompetents ?

Voilà autant de questions auxquelles une « enquête » apportera des réponses. Mais les enquêteurs devront au préalable étudier la structure des salles de rédaction, apprendre la chaîne d'autorité ou l'organigramme des grands organes d'information. Ils se rendront alors compte (et surtout devront en faire part au public) que le reporter, le journaliste, dans la très grande majorité des cas, n'a d'autres responsabilités que celle de rédiger son reportage, son analyse, son commentaire et que l'autre responsabilité, plus importante, celle de publier ou de ne pas publier, n'est pas la sienne. C'est ainsi que les enquêteurs découvriront que nombre de textes soumis à l'autorité rédactionnelle sont, soit modifiés, soit jetés à la poubelle parce qu'ils déplaisent à l'employeur, qu'ils sont jugés libelleux, etc.

Et s'ils sont considérés « publiables », la décision de les coiffer d'un titre « ronflant » ou « modeste », de les placer en page *une*, trois ou dans la page des nécrologies, ne lui appartient pas davantage.

C'est ainsi qu'il arrive fréquemment qu'un chroniqueur parlementaire, un chroniqueur de l'éducation, se plaindra amèrement de voir une nouvelle, selon lui très importante, reléguée à l'intérieur du journal.

En somme, on peut dire qu'aucun texte n'est publié s'il n'a d'abord reçu l'« imprimatur » du chef du « desk » qui, dans les cas-frontière, aura lui-même consulté le directeur de l'information.

Le journaliste professionnel ne cherche pas à éluder sa responsabilité mais, puisqu'on lui impose des chefs, chose normale, il demande que ces chefs assument eux aussi leur responsabilité.

Mais il ne peut ni n'a l'intention de se soumettre servilement à une censure, un émondage de textes, à un camouflage d'information qui n'ont d'autre objectif que de protéger ce qu'on appelle l'« establishment », de « cacher certaines vérités » déplaisantes que le public a le droit de connaître. C'est pourquoi on voit des groupements de journalistes (UCJLF — ACSJ — Tribune de la presse) protester publiquement contre des atteintes à leur liberté d'expression.

Voilà autant de points qu'une enquête devra explorer si elle est sérieuse.

INCOMPÉTENCE DES JOURNALISTES ?

Que penser de l'argument d'incompétence que l'on invoque trop souvent contre les journalistes ? Est-il vrai que nous sommes incompetents ? Et tout d'abord, qui établira et à partir de quels critères, où commence et où finit l'incompétence ?

Utilisera-t-on les mêmes barèmes pour juger un homme politique, un chef d'entreprise, un leader syndical, un avocat, un médecin ?

Qu'il y ait des incompetents dans la grande famille des artisans de l'information, cela ne fait aucun doute et le contraire serait impensable. Mais l'incompétence dont ils souffrent n'est pas celle qu'on leur reproche. Car, si l'on prend bien soin de noter à quelles occasions sont lancées ces accusations d'incompétence, on constate qu'il s'agit presque toujours de cas d'hommes politiques présumément « malcités ». Or la plupart de ces membres du club des « malcités » s'amuse à parler sans texte et, emportés par leur éloquence, laissent souvent leur verbe dépasser leur pensée. Où donc se loge l'incompétence ?

Que certains d'entre nous commettions des erreurs d'interprétation, c'est possible et même probable ! Mais depuis quand un journaliste doit-il être doué d'omniscience ? Dieu sait qu'on n'en demande pas tant de ceux qui se plaisent à nous attaquer !

Et puis, si quelques-uns d'entre nous n'avions pas toutes les qualités qui font un « journaliste professionnel » ? A qui la faute ? Qu'ont fait, depuis 25 ans, gouvernements et entreprises de presse pour favoriser la formation de spécialistes de l'information ? Au Québec, combien d'universités se sont dotées d'une faculté de journalisme ? Combien de propriétaires de journaux, de postes de radio et de T.V. donnent à leurs journalistes la possibilité de se perfectionner, de se spécialiser, de parfaire leurs connaissances ? Voilà encore un secteur que les enquêteurs devront explorer.

LES MONOPOLES

Et nous arrivons enfin au phénomène universel auquel notre province n'a pas échappé, principalement dans la presse francophone. Il s'agit des monopoles assez récents dont l'acquisition de *La Presse*, *La Patrie* et *CKAC* par les intérêts Desmarais-Francoeur constitue la dernière manifestation.

Dans un long article abondamment documenté, Jacques Guay, du magazine *Maclean*, exposait cette situation qui, sans pour autant provoquer la panique, nous apparaît inquiétante. Le tandem Desmarais-Francoeur possédait, avant sa dernière acquisition, les quotidiens *Le Nouvelliste* (Trois-Rivières), *La Tribune* (Sherbrooke), l'hebdo *Dimanche-Matin* (le plus fort tirage de tous les journaux francophones du Québec). A cet empire s'ajoute une station radiophonique. Et le bruit a couru que le quotidien québécois *Le Soleil* s'ajouterait à cette liste déjà impressionnante.

Les entreprises Péladeau sont propriétaires d'un nombre imposant d'hebdomadaires et de quotidiens de tirage moyen.

Enfin, *Communica*, propriété du financier Jacques Brilant, s'est récemment porté acquéreur de trois importants hebdomadaires montréalais : *Le Petit Journal*, *Photo Journal* et *Dernière Heure*, ce qui, ajouté aux autres publications et postes de radio, constitue un autre petit empire.

Est-ce à dire que l'on doit reprocher à nos financiers canadiens-français l'intérêt soudain qu'ils portent au domaine de l'information, à ce « quatrième pouvoir » qui à l'époque des télécommunications spatiales voit sa puissance et son influence décuplées ? Non pas !

RISQUE DU DIRIGISME DE L'INFORMATION

Ce qui nous inquiète n'est pas ce qui se produit actuellement, mais ce qui pourrait en résulter si ces « petits magnats » de la presse se mettaient en tête de « diriger » l'information, de la faire servir à des fins politiques ou pis encore, alléchés par les millions d'outre-frontière, laissaient passer le contrôle de l'information en mains étrangères.

Une enquête authentique et complète révélerait où se situe la propriété de nos grands organes d'information. Elle permettrait de déceler les dangers actuels sinon éventuels d'une monopolisation de la presse écrite et électronique et de suggérer des freins aux appétits de nos fabricants d'empire.

Et finalement, cette enquête devrait se pencher sur la situation de l'information gouvernementale, étudier le fonctionnement de l'Office d'information et de publicité du Québec, organisme auquel s'ajoutera peut-être, dans un avenir moins éloigné qu'on ne le croit, une Radio-Québec.

UNE PRESSE LIBRE

Voilà certaines réflexions d'un journaliste qui aime sa profession et n'acceptera jamais sans protester que l'information, denrée quotidienne dont le public ne peut se passer, n'ait d'autre rôle que de remplir l'espace non accaparé par la publicité ou la propagande politique.

Il faut, à tout prix, que le « quatrième pouvoir » garde ou, le cas échéant, recouvre une indépendance totale. C'est là, diront les uns, un vœu utopique. Mais je suis du nombre de ceux qui ne cesseront de se battre pour qu'il se réalise. ♦

FERNAND BEAUREGARD : Président de l'Alliance canadienne des syndicats de journalistes.

CRISE RACIALE AUX U.S.A.



JACQUES BRAZEAU

Depuis 1963, les U.S.A. voient se multiplier les émeutes de leur population d'origine africaine dans les villes du nord et du sud du pays. Ces manifestations de violence, on a tenté de les expliquer et l'on n'a réussi que partiellement à le faire chez ceux qu'elles concernent directement (*The Negro in America: What Must Be Done*, *Newsweek*, le 20 novembre 1967). Il est évident qu'il est souvent plus difficile encore de l'extérieur d'apprécier de façon pondérée les événements dont les communications de masse font état à ce sujet dans l'ensemble du monde et chez nous. Il est pourtant nécessaire de voir la crise raciale aux U.S.A. avec méthode, parce que les Américains sont nos voisins et parce que les problèmes nationaux d'une grande puissance sont importants dans leurs conséquences pour toute l'humanité.

Afin de nous expliquer les aspects contemporains de la crise raciale, il nous faut au moins faire trois choses : tenir compte des sources historiques de la situation, apprécier les mesures qui ont été prises pour effectuer une adaptation au pluralisme racial et admettre que les rapports inter-raciaux ont un caractère conflictuel. Ces trois aspects de la question seront traités succinctement dans le présent article, avant d'en arriver à une conclusion sur les expectatives de solution que nous pourrions entrevoir.

1. ÉLÉMENTS SÉQUENTIELS À RETENIR

L'expérience des Africains en Amérique commence par l'esclavage à compter du début du XVII^e siècle.

L'indépendance des colonies de la Couronne britannique n'y met pas fin, car le trafic est le plus répandu au XIX^e siècle et c'est alors qu'il acquiert une fonction importante dans l'économie du sud du pays à mesure que se répand la culture du coton (Lewis Killian et Charles Grigg, *Racial Crisis in America*, Englewood Cliffs, N. J. : Prentice-Hall, 1964, ch. I ; Gunnar Myrdal, *An American Dilemma*, New York : Harper & Row, 1944 ch. XI). Durant l'ère de l'esclavage, l'Africain fait partie du cheptel. Il se produit cependant une sélection des esclaves qui semblent les plus doués et les plus agréables et ceux-ci ont des fonctions domestiques plutôt qu'agricoles. Ils ont des rapports humains avec leurs maîtres, marqués par la familiarité, le dévouement mutuel et l'attachement. Le concubinage est alors répandu, l'affranchissement aussi et il se crée une classe de mulâtres dont le statut ne cadre pas bien dans l'ensemble du système établi. Au cours de la période qui précède l'émancipation de tous les Africains, la collectivité a pourtant des conditions qui ne permettent pas son progrès collectif : l'association interpersonnelle n'abolit pas la distance sociale reconnue entre maître et esclave, d'une part, et entre représentants de deux groupes sociaux, d'autre part (Robert E. Park, *Race and Culture*, New York : Free Press, 1950 ; Allison Davis, et al., *Deep South*, Chicago : University of Chicago Press, 1941).

C'est largement une intervention extérieure, celle des Etats du nord pendant la Guerre de Sécession, 1861-65, qui amène la proclamation de l'émancipation et la fin du système social bâti sur l'esclavage. Il est évident, par ailleurs,

que la fin de l'esclavage ne crée pas des conditions d'égalité entre les groupes raciaux. Sous le coup de la défaite, de la ruine qu'a apportée une guerre civile moderne et sanglante, il se produit un bouleversement temporaire des structures. Il n'y a pas cependant de révolution agraire : les propriétaires de race blanche conservent leurs exploitations agricoles et leurs anciens esclaves deviennent leurs métayers. Le métayer et l'ouvrier agricole étant maintenant affranchis, le maintien de l'inégalité antérieure doit être assuré par de nouveaux mécanismes. C'est à cette fin que se développe une étiquette pour contrôler la nature des rapports inter-raciaux et maintenir les distinctions (B. W. Doyle, *The Etiquette of Race Relations in the South*, Chicago : University of Chicago Press, 1937 ; préface de Robert E. Park). C'est dans la même ligne de pensée que s'accroît la ségrégation résidentielle et la séparation des races dans leur accès aux services publics : religieux, éducatifs, hospitaliers, sportifs, etc. Il s'établit une coutume pour limiter l'association, particulièrement l'association intime qui pourrait favoriser le métissage, et à cette coutume s'ajoute avec le temps, environ trente ans après la guerre, des contrôles légaux qui privent les Afro-américains de leurs droits civiques et politiques. Il convient de noter que c'est à l'usage que le système d'esclavage avait accru son efficacité et que c'est à l'usage aussi que les mesures de domination subséquentes : coutumes, lois, terrorisme, sont aussi devenues efficaces (Killian et Grigg, *op. cit.*).

Il y a deux autres ensembles d'événements dont on doit tenir compte avant d'examiner la situation contemporaine

des Afro-américains. Le premier a trait à leur émigration vers le nord puis vers l'ouest à compter surtout de la Première Guerre mondiale (Myrdal, *op. cit.*, ch VIII). La concentration de cette migration interne dans quelques villes et la création de ghettos dans celles-ci a produit un second problème racial, différent mais pas indépendant du premier. Le second ensemble d'événements peut être associé à la Seconde Guerre mondiale : c'est alors et depuis que s'effectua dans les villes du sud une forte croissance industrielle laquelle modifia le statut de l'Afro-américain et la réaction de la population blanche à son endroit. Une solution éventuelle au problème racial sudiste fut perçue quand le besoin de main-d'œuvre et la laïcisation des rapports dans un monde maintenant industriel mirent en question les distinctions traditionnelles développées dans une société où les rapports étaient plus personnalisés (voir à ce sujet Killian et Grigg, *op. cit.*, et le post-scriptum d'Arnold Rose à l'édition récente de *An American Dilemma* de Myrdal, Twentieth Anniversary Edition, 1962). C'est à ce moment et dans ces circonstances qu'il devint possible pour une autorité extérieure à la société sudiste, la Cour Suprême, de faire adopter et appliquer des principes de caractère universel pour déterminer l'accès à l'école, au bureau de scrutin et aux services publics. C'est une fois qu'un progrès indéniable se fut accompli, grâce au mouvement hors du système sudiste et à la transformation graduelle de ce système, que se présentent les symptômes les plus évidents d'un état de crise reconnu.

2. NATURE DES MESURES D'ADAPTATION

L'émancipation des esclaves a été proclamée il y a un siècle. Depuis lors, il y a eu détérioration et amélioration de la condition des Afro-américains. Une société dont les populations étaient intégrées par la subjugation incontestée d'un groupe par un autre a dû trouver de nouveaux schèmes de coordination. Elle tente d'abord d'assurer le maintien de la domination par de nouvelles méthodes : la séparation dans les activités sociales, la création de rapports mercantiles et professionnels qui fixaient les tâches appropriées pour chaque espèce, la négation des droits par l'intimidation et la violence, l'élaboration de justifications racistes et la création d'institutions sociales distinctes pour satisfaire les be-

soins de chaque communauté. C'est dans le sud que ces dispositions furent les plus complètes. Elles s'y élaborèrent surtout à la fin du siècle dernier et s'accrurent jusqu'à tout récemment.

L'immigration dans les villes du nord n'allait pas y permettre l'adoption de mesures aussi catégoriques. L'Afro-américain y vint cependant en tant qu'immigrant défavorisé, facilement identifiable, exploité comme travailleur et soumis à la discrimination. Il dut s'établir dans des ghettos et des taudis, il fut longtemps exclu des syndicats, il ne bénéficia qu'imparfaitement de protection légale, il souffrit de la misère, il ne reçut, parce qu'il vivait dans son quartier, que des services de seconde qualité à l'école ou au dispensaire. Son quartier, qu'il met à feu lui-même aujourd'hui, fut d'abord la scène de violences et d'émeutes de la part de la population blanche. (Le premier volume de l'histoire de la National Association for the Advancement of Colored People fait état des exécutions sommaires dans le sud et des émeutes dans les villes du nord au début du siècle. Voir : Charles Flint Kellogg, *NAACP, Volume I, 1909-1920*, Baltimore : Johns Hopkins Press, 1967).

Malgré ses antécédents ruraux récents, sa pauvreté, sa désorganisation familiale, sa criminalité, sa scolarité déficiente, son ambition déficitaire, la population afro-américaine développe sa bourgeoisie. Celle-ci se créa d'abord chez les mulâtres et les affranchis pendant la période esclavagiste. Elle devint plus importante et plus variée dans le sud avec l'adoption de la ségrégation : ce type d'organisation de deux sociétés en parallèle exigeait la formation de pasteurs, d'instituteurs, de membres des professions libérales, de petits entrepreneurs commerciaux et industriels qui offriraient des services et des produits aux communautés afro-américaines. Les institutions éducatives du nord du pays, aussi bien que les maisons d'enseignement afro-américaines du sud, permirent la mobilité professionnelle. L'exode vers le nord et l'ouest augmenta les possibilités d'ascension sociale par l'incorporation dans la main-d'œuvre des grandes entreprises et de l'administration fédérale (St. Clair Drake et Horace R. Cayton, *Black Metropolis*, New York : Harcourt, Brace & Co., 1945 ; E. Franklin Frazier, *Black Bourgeoisie*, New York : Free Press, 1957).

La bourgeoisie noire assura le progrès de sa collectivité grâce au leadership qu'elle fournit. Elle fut divisée dans

ses options comme le sont généralement les chefs d'une minorité. Au début du siècle, un chef comme Booker Washington conseillait à son peuple de temporiser, d'accepter la ségrégation qui allait éventuellement se dissoudre d'elle-même avec le temps, du fait que la population blanche deviendrait plus lucide et du fait que la population noire démontrerait ses qualités en améliorant ses capacités. Au même moment, William Du Bois, qui participait avec des libéraux de race blanche à la fondation de la National Association for the Advancement of Colored People, organisait la lutte à la ségrégation et au sous-emploi. L'acceptation d'une évolution lente et le refus des conditions faites par la majorité ont constitué deux routes vers le progrès : la soumission permit à la majorité d'accorder des faveurs et d'accroître la participation de la minorité, alors que le recours à l'autorité judiciaire mit en question le système et développa le sens politique de la minorité (Killian et Grigg, *op. cit.*).

De nombreuses crises locales et régionales se sont succédées. Elles ont amené, d'une part, l'expansion d'un mouvement libéral dont les adeptes se recrutent dans le nord et le sud du pays. Ce développement a contribué, d'autre part, au maintien d'un optimisme excessif selon lequel le temps arrangerait les choses. Il appert de plus que les forces réactionnaires ont utilisé le libéralisme pour retarder le plus possible les réformes et ne consentir qu'à poser des gestes pacificateurs de portée symbolique. (« Tokenism — Too little, Too late », ch. VI, Killian et Grigg, *op. cit.*). Les comités inter-raciaux de dialogue et d'enquête ont succédé à l'emploi de la coercition par la majorité blanche. Ces comités ont réuni le plus souvent des libéraux du groupe majoritaire, qui n'étaient pas des chefs véritables dans leur groupe et qui étaient finalement désavoués par les détenteurs du pouvoir local, et les chefs du groupe minoritaire. La collaboration de ces derniers au dialogue et à des activités de bon-ententisme les privait par ailleurs de poser des gestes stratégiques pour faire reconnaître le pouvoir de leur groupe et l'étendue de leurs récriminations (Ibid., ch. II et III ; ch. IV).

Si l'analyse que nous rapportons des mesures d'adaptation de la majorité s'avère juste, il en ressort que celle-ci tenta d'abord d'utiliser son pouvoir de maintenir la crainte, par la création de coutumes, la formulation de législations et l'emploi de la violence et de procédés

sommaires pour se faire justice. Lorsque ces moyens devinrent inefficaces, à cause de l'opinion nationale et internationale et parce que l'on était prêt à accepter un nouveau type de rapports utiles, l'on s'employa à trouver des mécanismes d'atermoiements.

3. CARACTÈRE CONFLICTUEL DES RELATIONS

Une société pluraliste fait souvent face à un dilemme semblable à celui que connaissent actuellement les U.S.A. dans leur politique nationale. N'ayant pas été en mesure de promouvoir la justice, elle doit choisir entre le maintien de l'ordre et la poursuite tempétueuse de l'égalité par les opprimés. Lorsque l'ordre cesse d'être respecté, que ce soit par les défenseurs de leurs privilèges ou par ceux qui considèrent leurs droits bafoués, on reconnaît l'existence manifeste d'un conflit et l'on cherche généralement à faire revenir la paix pour que des négociations s'effectuent dans le calme.

Il n'est pas nécessaire cependant d'être en présence d'hostilités pour reconnaître qu'une situation est concurrentielle plutôt que coopérative et qu'elle implique des conflits latents. La nécessité de changements structuraux pour neutraliser en permanence l'action des protagonistes devrait alors être évidente. Le besoin de changer les dispositions ségrégationnistes du sud a été reconnu par la Cour Suprême des U.S.A. en 1954 et 55. La déségrégation scolaire et la mise en commun sans distinction des services publics invitaient les Afro-américains à faire valoir leur puissance pour obtenir leurs droits. Il s'en est suivi l'utilisation d'un ensemble de techniques de réclamation : recours aux tribunaux, pétitions, démonstrations, grèves, boycottage. De 1955 à 1963, la population utilisa la résistance passive et non-violente, bien que s'effectuait en même temps l'organisation de mouvements dont les mesures étaient extrémistes (E. U. Essien-Udom, *Black Nationalism*, New York : Dell, 1962). Les phénomènes qui se sont produits, les marches paisibles comme les émeutes, n'ont pas un grand nombre de causes lointaines. Il s'agit du progrès du groupe minoritaire qui permet de désirer ardemment l'égalité, de percevoir qu'elle ne deviendra pas disponible sans qu'on l'exige et de mettre en question l'ensemble des mécanismes qui maintiennent la domination. Il s'agit aussi de

l'appropriation d'armes extérieures pour appuyer sa cause : l'opinion mondiale, les mouvements d'auto-détermination qui engagent d'autres groupes sur la route de l'égalité et qui servent d'exemple, des décisions d'un arbitre, telle la Cour Suprême, qui s'est placée au-dessus du débat. Il s'agit enfin d'une nouvelle perception par le groupe de sa puissance, d'une conviction qu'il n'a rien à perdre à longue échéance et qu'il doit s'engager dans l'action.

Nous sommes, il semble évident, en présence de deux forces : les protagonistes du statu quo qui ne voudraient consentir que des concessions minimales le plus tard possible et les protagonistes d'une révolution qui changerait les rapports entre majorité et minorité comme l'utilisation que les deux groupes pourraient faire des institutions de la société globale. Ces forces opposent des stratégies. Elles ne veulent pas se faire confiance l'une à l'autre et confier au temps évolutif la responsabilité d'arranger les choses. La minorité semble bien avoir abandonné la notion de coopération filiale et la majorité, le paternalisme directif qui en est l'aspect complémentaire.

4. CONCLUSION

Les événements récents aux U.S.A. appuient la thèse selon laquelle les Afro-américains, environ 22 millions de personnes collectivement désavantagées économiquement, politiquement et socialement, ne constituent plus une minorité passive. L'étude des dispositions prises par la majorité montre par ailleurs qu'elle a utilisé à certains moments la force, fréquemment l'atermoiement et, généralement, des moyens trop limités pour produire rapidement les changements requis. Alors qu'une amélioration lente s'effectuait et que la minorité semblait accepter l'évolution graduelle, on pouvait espérer, malgré l'indifférence manifestée par certains des nantis, qu'il se produirait éventuellement une intégration satisfaisante des deux populations. Cet optimisme a disparu et avec lui toute certitude quant à ce que l'avenir réserve.

L'emploi de la violence par la minorité peut amener la répression par des mesures institutionnelles ou par des mouvements populaires. On perçoit les possibilités du durcissement de la position de la majorité parce qu'elle désapprouve des moyens utilisés par la minorité ou parce qu'elle ne partage pas les

valeurs égalitaires que celle-ci épouse pour assurer sa promotion. Il devient évident aussi que le caractère populaire de la réclamation afro-américaine rend celle-ci ethnocentrique et passionnée, de sorte qu'elle se diversifie, demeure moins sous le contrôle de leaders-stratèges et acquiert un caractère imprévisible. Cet élément contribue sans doute à l'éventualité de la répression qui serait justifiée par le maintien de l'ordre et la crainte de l'adoption par la minorité de la guérilla.

Il demeure possible aussi que le sérieux de la situation actuelle amène l'Etat à utiliser son autorité et ses ressources pour changer la situation actuelle de libre concurrence entre les deux groupes et pour prendre des mesures qui établiraient de nouvelles relations inter-raciales. Malheureusement, les gouvernements américains — qu'ils soient fédéral, régionaux ou municipaux — ont pris jusqu'à maintenant des dispositions insuffisantes pour combattre les effets de l'ignorance, de la pauvreté, de la maladie, de l'insalubrité domiciliaire et de l'injustice dans la division du travail. Il demeure possible que l'opinion publique exige l'adoption de mesures énergiques et que ces mesures aient pour la minorité le caractère d'une promesse sérieuse qui constituerait l'assise pour des négociations entre les autorités et les représentants de la minorité. Il n'est pas assuré cependant que la minorité serait à nouveau confiante et patiente et il demeure possible que des gestes concrets, qui pourraient avoir une portée réelle plutôt que symbolique, soient considérés comme insuffisants.

Ce qui ressort de l'examen de la crise raciale, c'est l'incertitude quant à l'avenir immédiat. C'est aussi la gravité d'une situation révolutionnaire que la répression pourrait faire avorter, que des cataplasmes ne sauraient endormir. A longue échéance, on peut être assuré que la minorité continuera de créer la controverse et contribuera au développement de modes d'interaction égalitaires. On ne peut cependant prévoir actuellement quelles stratégies seront déployées ni avec quels succès dans cette lutte pour la justice. L'inquiétude qui résulte de cette incertitude est sérieuse pour l'humanité tout entière, alors que se manifeste dans le monde un grand mouvement égalitaire et que les U.S.A. y jouent un rôle de premier plan.



LA FAMILLE ENTRE HIER ET AUJOURD'HUI

ANDRÉ CHARBONNEAU

De génération en génération, les hommes s'accusent d'avoir tué l'esprit familial, bafoué les principes chrétiens et détruit l'influence des foyers auprès de la société globale. Ainsi, à chaque époque les mêmes accusations jaillissent accolées aux mêmes explications moralisatrices. C'est la sempiternelle rengaine : « Où sont les familles d'antan ? ».

DES LAMENTATIONS NOSTALGIQUES...

Pour s'en convaincre, il suffit de relire, par exemple, les conférences prononcées en 1923 aux Semaines Sociales du Canada. Aujourd'hui, les fils de cette génération ont repris les mêmes lamentations nostalgiques. Pouvons-nous espérer qu'elles produisent des effets différents ? Sachant au contraire que les regrets, les accusations gratuites et le rappel vaporeux des « bons principes » n'ont jamais modifié l'évolution normale des peuples, saurons-nous admettre que ce comportement n'empêchera pas la société de s'industrialiser, de se démocratiser et de se socialiser plus ou moins à l'écart des pressions familiales ?

... AU REGARD LUCIDE

Il faudra bien pourtant un jour sortir du cercle vicieux des remontrances à la chaîne et s'attaquer avec lucidité aux véritables causes des maux familiaux. Certes les foyers manquent souvent d'unité. Certes leur influence est insuffisamment perçue à l'échelon social, religieux, politique et économique. Mais ce n'est pas en cherchant à recréer les conditions sociologiques qui assurèrent jadis un certain esprit de famille et un certain pouvoir dans la société que nous parviendrons à corriger la situation présente. C'est plutôt en s'interrogeant sur les aspects positifs qui prévalent présentement et en cherchant à déceler comment la situation actuelle peut produire des effets similaires.

FEU LES FOYERS D'ANTAN

Cependant, les préjugés étant tenaces, il n'est pas inutile de rappeler quelques-unes des *conditions sociologiques* qui assurèrent jadis à la famille canadienne-française la réputation de solidarité et de force qu'on se plaît encore à répandre de nos jours.

À la fin du siècle dernier, Léon Gérin nous a laissé d'excellentes monographies de la famille canadienne-française. Il a pris soin de relier ses constatations à la situation particulière qui en assurait le bon fonctionnement. Il nous est ainsi possible d'étudier quels étaient les fondements de l'esprit de famille au XIX^e siècle et par quels mécanismes les foyers d'antan entraient en relation avec les autres éléments de la société.

La famille-atelier

Pour plusieurs d'entre nous, il suffit d'évoquer la terre ancestrale pour comprendre les phénomènes décrits. Je revois celle de mes grands-parents : les champs, le jardin, l'érablière, le verger ; les bâtiments, l'écurie, l'étable, la grange, le poulailler, la porcherie, la forge, le fourneau à pain, la menuiserie, les hangars, les boutiques, la cabane à sucre, etc. Dans la maison, le rouet, le métier, le garde-manger me rappellent que mes ancêtres cuisinaient, tissaient, fabriquaient leurs bottes et leur savon ; qu'en un mot la famille faisait tout pour se suffire à elle-même et restreindre au minimum les relations avec l'extérieur.

Aussi, les ambitions devaient-elles être minimales : à court terme, on cherchait à assurer sa subsistance ; à long terme, on rêvait de transmettre la terre à un des héritiers et à établir les autres de façon convenable. Léon Gérin parle à ce propos de la « famille-atelier », celle qui combinait le milieu de vie au monde du travail. Vie de repliement où la conscience du « nous » familial jaillait spontanément des rapports quotidiens et quasi exclusifs entre les mem-

bres d'une même famille. C'est pourquoi, chaque enfant pouvait dire au voisin : « Tes vaches sont dans *notre* champ ». C'est pourquoi, le patronyme suffisait à l'identification des personnes.

L'individualisme, en ce contexte, n'avait guère l'occasion de se manifester. L'esprit communautaire allait de soi. Tout reposait sur la dépendance mutuelle. Ainsi, l'obéissance à l'unique autorité s'imposait d'elle-même comme condition sine qua non de tranquillité et d'efficacité.

La mort d'un principe

Cette volonté d'auto-suffisance familiale réglait également les relations avec le voisinage. On ne faisait appel au voisin qu'après avoir épuisé les ressources de la parenté. Suivant le même processus, on s'unissait au rang qui entretenait ses pauvres, ses écoles, etc. Par juxtaposition successive, et toujours en cas de stricte nécessité, on recourait aux structures périphériques en prenant bien garde de ne point compromettre la force du « nous » familial.

Ce système de relation sociale a été consacré par le principe dit de subsidiarité selon lequel les forces extérieures à la famille ne doivent rien accaparer de ce que la famille peut et veut assumer. Le principe est beau mais la réalité sociologique qui le sous-tendait est disparue emportant avec elle l'effet qu'elle produisait.

« ARRIVÉS EN VILLE »

Une famille socialisée

Depuis, nous sommes « arrivés en ville ». Il n'y a plus, à la maison, ni forge, ni atelier, ni four à pain, ni métier à tisser. Du coup, la caractéristique fondamentale de la famille du XIX^e siècle est disparue : elle ne peut plus se suffire à elle-même ; elle n'est plus indépendante mais socialisée. Désormais, il faut se rendre chez le boucher, chez l'épicier, à l'usine ; faire appel au plom-

bier, à l'électricien, au menuisier ; sortir de chez-soi ; pactiser avec les étrangers. Dorénavant, c'est aux gens de l'extérieur qu'il faudra plaire, obéir, afin de se rendre la vie facile et paisible. La conscience du « nous » familial s'effrite. L'autorité s'en ressent. L'entente aussi. Les relations d'amitié ont remplacé celles de la parenté.

De la famille close...

Et l'on revient le soir au foyer avec des habitudes démocratiques, des conceptions relativistes et des réactions individualistes et critiques. On s'installe devant la télévision et on achève ainsi de détruire ce qui reste du chauvinisme familial, au contact des idéologies et des valeurs multiples qu'elle véhicule. Personne aussi ne prétend plus parler au nom de la famille. Bien malin désormais celui qui identifierait un individu à ses tics familiaux.

Avec l'effondrement de l'atelier familial, s'estompe donc la conscience du « nous » et le type de relation subsidiaire qui en dérivait. Qui voudrait maintenant retourner à cet atelier-familial, à ce système d'auto-suffisance, après avoir connu les avantages de la socialisation, de la démocratisation et de l'industrialisation ? Nous sommes donc forcés de rechercher d'autres mobiles parmi les éléments sociologiques actuellement présents.

...à la la famille ouverte

Pour créer un « nous » familial, il est illusoire en effet de songer à l'indépendance, au repliement sur soi des familles. Il faut au contraire accepter l'interdépendance des foyers entre eux et à l'égard des autres structures de la société. Il faut en outre intégrer les valeurs nouvelles d'échange, de démocratie et de respect mutuel des personnes.

Les familles, qui dans le prolongement du dialogue conjugal, ont su tirer parti des conditions nouvelles de la société valent bien celles du siècle dernier. Même si tout ne marche pas à la baguette, même si les membres se dispersent souvent hors du foyer, même si la diversité des personnalités s'y exprime, à cause même de ces particularismes, elles sont pour notre temps les cellules sociales qui répondent le mieux aux besoins actuels.

En ces milieux, l'esprit de famille retrouve habituellement de nouveaux canaux d'expression : la complémentarité des personnes, les échanges d'expériences individuelles et la participation à l'organisation de la vie interne du foyer en fournissent à la fois le point d'appui et la manifestation.

La mort du papa-bâton

Je sais des familles qui, conscientes de la nécessité de développer la solidarité familiale, réservent une soirée par semaine à la discussion communautaire. Ce faisant, elles appliquent les techniques de dialogue qui font le succès des colloques et des réunions d'affaires : ordre du jour, procédure, responsabilités définies. Tantôt la discussion porte sur des sujets théoriques ; tantôt elle s'oriente vers la solution des problèmes d'organisation de la vie quotidienne : soins ménagers, loisirs, budgets, etc. Des décisions précises sont alors soumises à l'approbation majoritaire. Souvent le seul problème des parents consiste à modérer la rigueur et l'intransigeance des enfants trop sévères à l'égard des membres déviants.

Dans ce contexte, le papa-bâton est mort mais l'affection des parents prend tout son relief ; chacun devient en outre habilité à exprimer l'opinion commune ; chacun se sent solidaire des difficultés et des intérêts personnels d'autrui.

Evidemment, cette formule doit tenir compte des paliers d'âge de l'enfant. Elle devient cependant progressivement applicable si les parents ont le souci constant de soumettre à la libre discussion et à l'auto-détermination tous les aspects de la vie où l'enfant est en mesure d'exercer un acte libre et réfléchi.

EN 1923

Extrait des Cours et Conférences, Semaines Sociales du Canada, IVe Session — Montréal 1923, *La Famille*.

D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

« ...on n'a pas à se demander si la famille contemporaine est malade, si elle ne tue point la société. C'est le cri de tous ceux qui pensent, c'est une évidence pour tous ceux qui voient... (p. 46)

(R. P. Rodrigue Villeneuve, O. M. I.)

« ...presque toujours nous apparaît la crise de la famille, c'est-à-dire sa désorganisation, le mépris, par l'Etat ou les individus, de ses lois constitutives, de son rôle et de ses devoirs fondamentaux ». (p. 14)

(R. P. Archambault, S. J.)

PLUS ÇA CHANGE, PLUS C'EST PAREIL

« ...nos enfants sont d'une indépendance funeste et alarmante... Or, voilà que l'enfant étale ouvertement ses droits avant même d'avoir appris à satisfaire à ses devoirs.

L'enfant ou l'adolescent s'absente du foyer sans le consentement de ses parents, se lie avec des camarades sans conseils préalables, discute les ordres qu'on lui donne, critique ses professeurs, etc. S'il fallait faire l'histoire des fréquentations, de ses accouplements prématurés, que d'esprit d'indépendance l'on découvrirait ! Depuis quand est-il raisonnable et permis de laisser tout voir, tout entendre, tout dire, tout lire, tout faire. Nous avons entendu dire dans

notre jeunesse qu'il était sage et nécessaire d'intimer aux enfants, petits et grands, des ordres, des défenses, des directions précises, fermes et indiscutées, d'imposer une règle et d'en vérifier l'exécution... » (p. 199-200)

(R. P. Plamondon P. S. V.)

CANDEURS ANCIENNES

« Ah ! le bon, le joyeux souper de famille, préparé avec amour par la mère, qui sait déposer dans chaque plat un petit morceau de son cœur... (p. 229-230)

(C. J. Magnan)

« S'il est vrai qu'il faille compter la danse, l'abus de la musique et le voyage de noces parmi les ennemis de la natalité, nous devons avouer qu'ils sont déjà et depuis longtemps dans la place ». (p. 147) (R. P. Martin, o. p.)

Des associations pour la famille...

Alors que l'esprit de famille se porte en somme assez bien, les relations nouvelles que le foyer devrait entretenir avec les autres groupes de la société n'ont guère dépassé le stade des lamentations et des inutiles rappels du principe de subsidiarité. Au moment où les associations d'intérêt elles-mêmes découvrent des formules qui assurent leur expression communautaire au sein des structures plus vastes (Conseil supérieur, Institut Canadien d'Education des Adultes), la cellule familiale s'accroche désespérément aux conceptions qui prévalaient au début du siècle.

...et non pour les parents

On ne saurait évidemment traiter en quelques lignes un si vaste sujet. Voici cependant quelques illustrations. L'autoritarisme d'antan se continue, lorsqu'on accepte que les parents puissent être les porte-parole exclusifs du « nous » familial. Pourtant, quelle que soit l'utilité des associations de parents, elles ne peuvent plus aspirer à ce titre. Elles ne représentent en fait que des intérêts individuels de la communauté familiale. Les associations de jeunesse, par exemple, en expriment d'autres facettes. Le monde du travail a dépassé cette perception trop simpliste et les chefs d'entreprises ne cherchent plus à exprimer les besoins et les intérêts communs du secteur de la production.

Tout porte-parole autorisé de l'esprit de famille, quel que soit son statut au foyer, devrait en effet être accepté comme interlocuteur valable au sein d'une

association familiale type. De même au niveau des super-structures tout groupement intéressé aux problèmes des foyers devient apte à représenter les familles.

Dépasser le principe de subsidiarité

L'esprit d'uniformité et d'indépendance des familles d'autrefois se prolonge aujourd'hui grâce à l'importance que nous accordons à la représentativité numérique et au mode de consultation de type référendum. Ces relents du principe de subsidiarité nous empêchent de tenir compte des variantes considérables enregistrées au chapitre de la réalisation d'un esprit familial et à celui de la prise de conscience des problèmes du foyer.

Alors que normalement quelques foyers particulièrement conscients et unis pourraient, grâce à des subventions privées ou publiques et aux méthodes objectives d'enquête sur l'opinion, devenir les porte-parole efficaces des familles auprès des autres groupes sociaux et servir à l'animation des milieux moins éveillés et moins solidaires, on s'accroche encore à des structures axées sur le recrutement massif. On se condamne ainsi à traîner les masses et à développer les mécanismes autocratiques si contraires aux intérêts démocratiques.

Un institut-service

Je songe par contre à une structure où l'assemblée serait composée à la fois de représentants individuels des foyers et

d'associations intéressées aux problèmes des familles. Le conseil d'administration et l'exécutif qui en sortirait auraient pour but d'orienter le travail des comités spéciaux et du secrétariat permanent. Des subsides privés et gouvernementaux liés à des projets concrets de recherches et d'animation sociale assureraient la survie financière de cet organisme. Un service d'animation sociale et un institut de recherches sur l'opinion publique devraient constituer les éléments essentiels de cette structure.

Un pareil organisme deviendrait non seulement un centre de référence pour les familles et un facteur d'évolution pour la société, mais il serait en outre éminemment qualifié pour être le porte-parole des foyers auprès des corps sociaux, religieux, politiques et économiques. Aujourd'hui, en effet, la valeur et l'influence d'un rapport se mesure beaucoup plus à la rigueur de l'argumentation et de l'échantillonnage des opinions présentées qu'à la longueur de la liste des signataires. Cette structure éviterait en outre la dispersion des efforts et le drainage des parents hors du foyer à une époque où leur présence est sollicitée de partout.

Bref, si l'on savait exploiter le nouveau type d'esprit familial qui se développe présentement, si l'on s'orientait vers un type d'association mi-institut, mi-service, on développerait des organismes aptes à faire naître partout la solidarité des foyers et à représenter la famille auprès des corps sociaux, religieux, politiques et économiques. Aux inutiles rengaines sur la sainte famille d'autrefois, succéderaient les prospectives sur la famille de demain.

LES ENFANTS

Une femme tenant un bébé contre son cœur a demandé à Hahlil Gilbran : « Parlez-nous des enfants ».

Alors il dit :

- « Vos enfants ne sont pas vos enfants,
Ils sont les fils et les filles de la vie qui se suffit.
Ils viennent par vous, mais non de vous, et bien
qu'ils vivent avec vous, ils ne sont pas à vous !
- « Vous pouvez leur donner votre amour non vos idées,
car ils ont les leurs.
Vous pouvez abriter leur corps, non leur âme,
car leur âme habite la maison de « demain »,
que vous ne pouvez pas voir, même dans vos rêves.
- « Vous pouvez faire tous vos efforts pour leur ressembler,
mais ne faites rien pour qu'ils vous ressemblent,

car la vie ne revient pas en arrière.
Aujourd'hui doit être séparé d'hier.

- « Vous êtes l'arc d'où vos enfants,
tels des flèches vivantes,
partent pour leur destin.
Le divin Archer connaît leur Point de mire
sur la route infinie vers laquelle ils s'élancent.
Et s'il vous courbe et s'il vous tend,
c'est pour que vos flèches partent, rapides et justes,
et atteignent leur but.
- « O que sous la main divine de l'Archer
votre tir soit heureux !
car autant Il aime la flèche qui vole,
autant Il aime l'arc, précis et sûr ».

HAHLIL GILBRAN

TABLE ANALYTIQUE 1967

AGRICULTURE

AUBAILLY, P.: Révolution agricole à faire	70
---	----

ARTS ET LETTRES

AUBIN, J.-P.: Un cinéma-fantôme	351
PELLETIER-BAILLARGEON, H.: Les bonnes sœurs de Claire Martin	64
BARBERIS, R.: De l'exil au royaume	122
BARBERIS, R.: La fin du mépris	316
DORAI, S.: Y a-t-il un cinéma pour enfants ?	30
LAMOUREUX, J.: Les amours d'une blonde	140
LAMOUREUX, J.: L'audio-visuel à l'Expo	344
LAMOUREUX, J.: Festival du film	314
LE GRAND, A.: Lettres québécoises	267
SAUCIER, P.: Théâtre : activité de luxe ?	101

ASTÉRISQUES

5; 40; 113; 149; 333

ÉDUCATION

AUBAILLY, P.: Polyvalence : début difficile	124
PELLETIER-BAILLARGEON, H.: Opération plein air	185
BENOIT, F.: Difficile retour au tableau noir	44
BILODEAU, E.: Veut-on torpiller les instituts ?	153
CHALVIN, S.: Les parents dans l'arène	82
CORBEIL, J.-C.: Le français menacé !	115
DANDURAND, P.: Education et développement	279
DOUCET, P.: Education : défi à l'écumenisme	156
DOSSIER : Les étudiants s'ennuient à l'école (M. LA PERRIÈRE, J. DALLAIRE, P. RICHARD, G. DESMARAIS)	319
HARVEY, V.: Les deux solitudes	144
HARVEY, V.: Des clercs s'opposent, la vie l'emporte	25
LE BLANC, J.: Réforme scolaire en danger	150
Règlements du Comité catholique	307

ÉGLISE

ADAM, M.: L'Osservatore Romano : formule désuète	142
ADAM, M.: Réforme de la Curie	305
DOUCET, P.: Les impatients dans la maison	73
DOUCET, P.: Fidélité ou trahison ?	72
GRAND'MAISON, J.: L'Eglise au service de la libération	42
PROULX, J.: L'Eglise renaît aux « pays d'en haut »	117
RACINE, L.: Québec nouveau, Eglise nouvelle	282
RACINE, L.: Qui a connu Georges Briand ?	364

EXPO 67

CHARBONNEAU, A.: L'Expo des nôtres	109
CHARBONNEAU, A.: L'Expo des autres	36
LAMOUREUX, J.: L'audio-visuel à l'Expo	344
PRÉVOST, R.: La science, clé d'un monde humanisé ou atomisé ?	183
RIVERIN-CHARBONNEAU, A.: Le monde à nos portes	181
SAUCIER, P.: Dieu sur la terre des dieux	232

MARIAGE

PELLETIER-BAILLARGEON, H. et HARVEY, V.: Fidélité ou entêtement ?	37
DOSSIER : Au Québec, point de divorce (M. CORBEIL, G. LABROSSE, G. LORTIE, V. HARVEY)	158

PASTORALE

PELLETIER-BAILLARGEON, H.: Lettre aux évêques	108
PELLETIER-BAILLARGEON, H. et RACINE, L.: Dieu des enfants, Dieu des hommes	221

CHARBONNEAU, A.: Quand un Cardinal quitte	369
FORTIN, M.: Le Dieu de la Québécoise	66
LÉVESQUE, A.: Les curés se recyclent	374
PROULX, J.: Le Christ au vestiaire	62
RACINE, L.: Réflexions sur un congrès de pastorale scolaire	379
SAUCIER, P.: Intervention inopportune ?	186

POLITIQUE

BOURASSA, R.: Economie et indépendance	309
BRAZEAU, J.: Crise raciale aux U.S.A.	393
CARDINAL, J.-G.: Rendez à César	96
CHARBONNEAU, A.: Radiodiffusion améliorée...	362
CHARBONNEAU, A.: A bas la démagogie des élites	47
GARRY, R.: Dossier : Chine	225
GOW, J. I.: Réforme de la fonction publique	59
HARVEY, V. et SAUCIER, P.: Le nouveau statut particulier : « Bread and Butter »	329
RACINE, L.: Régis Debray	400
SAUCIER, P.: Jean Marchand et la crise canadienne	7
SAUCIER, P.: Le Canada, mariage de raison	50
SAUCIER, P.: Offensive d'une « gauche »	176
SAUCIER, P.: Dialogue Québec-Vietnam	353
SAUCIER, P.: Quand un peuple parle	380

PSYCHOLOGIE RELIGIEUSE

DANSEREAU, M.: Freud et la religion	341
DANSEREAU, M.: L'origine des religions	384

SOCIOLOGIE

BERTRAND, M.-A. et RANCOURT, R.: La femme, sujet difficile (DOSSIER)	169
BEAUREGARD, F.: Les journalistes : boucs émissaires ?	390
CHARBONNEAU, A.: La famille entre hier et aujourd'hui	396
DOSSIER : Médecine (T.-J. BOUDREAU, G. PAQUET, F. BEAUDOIN, J.-Y. RIVARD)	85
GRAND'MAISON, J.: Dynamismes culturels et politiques d'animation (DOSSIER)	356
PELLETIER, P.: Catholicisme, obstacle au progrès ? (DOSSIER)	17
PELLETIER, P.: Un espace-fête dans une ville moderne	382
PÉRUSSE, F.-C.: Le père au foyer	99
POTIER, P.: Femmes au travail	167

SYNDICALISME

BEAUCHAMP, C.: Ouvrierisme d'élite, syndicalisme populaire	12
BEAUCHAMP, C.: Néo-bourgeoisie : tentation des syndicats (DOSSIER)	127
BERNARD, P.: Mouvements étudiants : Evolution ou stagnation ? (DOSSIER)	53
LEMIEUX, V.: Echec syndical et action politique des syndicats	389

THÉOLOGIE

PELLETIER-BAILLARGEON, H.: Marie	145
HARVEY, V. et PELLETIER-BAILLARGEON, H.: Les enfants du Paradis	365
OUELLETTE, J. et SAINT-ARNAUD, Y.: La théologie détrônée ?	139
SPÉCIAL « CRISE DU SACERDOCE »	

AUDET, J.-P.: Célibat ecclésiastique et service pastoral	334
BEAUCHAMP, A.: Le malaise	294
DUQUOC, C.: Le célibat religieux	300
LORTIE, G.: Le point de vue du psychanalyste	302
On nous écrit sur le sacerdoce	371

SPÉCIAL « DIEU, QU'EST-CE QUE

ÇA CHANGE ? »

AUDET, J.-P.: Le Dieu d'Abraham	195
PELLETIER-BAILLARGEON, H. et DOUCET, P.: Où est Dieu ?	189

PELLETIER-BAILLARGEON, H. et RACINE, L.: Dieu des enfants, Dieu des hommes	221
BAUM, G.: Dieu a-t-il besoin des Eglises ?	218
CLERMONT, Y.: Le Dieu des savants	208
DUMONT, F.: Un Dieu qui s'éloigne	201
FRAIKIN, D.: Jésus, l'Homme-Dieu	197
HARVEY, V.: Le Dieu des sans-messe	210
MCDONALD, P.: Le Dieu des philosophes	205
PELLETIER, P.: Parler de Dieu	191
SAUCIER, P.: Dieu sur la terre des dieux	232

SPÉCIAL « UN QUÉBEC LIBRE

À INVENTER »

BALTHAZAR, L.: Figures du nationalisme	238
BOURASSA, R.: Instruments de libération	262
CHARBONNEAU, A. et SAUCIER, P.: La bataille culturelle	276
CORBEIL, J.-C.: Situation de la langue	273
DANDURAND, P.: Education et développement	279
LA DIRECTION : « To be or not to be »	234
GIRARD, J.: Un pays à bâtir	243
LÉGER, J.-M.: Et de Gaulle vint	287
LE GRAND, A.: Lettres québécoises	267
MÉAR, J.-F.: Promotion économique	256
MORIN, J.-Y.: L'heure du tocsin	253
OUELLET, L.: L'âge de l'impatience	245
PAINCHAUD, P.: Politique étrangère	250
RACINE, L.: Québec nouveau, Eglise nouvelle	282

Maintenant

REVUE CHRÉTIENNE D'OPINION

PUBLIÉE SOUS LA RESPONSABILITÉ

DE L'ORDRE DOMINICAIN

PARAÎT LE 15 DE CHAQUE MOIS

directeur-administrateur :

V. HARVEY, O. P.

adjoints à la direction :

PIERRE SAUCIER
HÉLÈNE PELLETIER-BAILLARGEON
PAUL DOUCET, O. P.
ANDRÉ CHARBONNEAU
LOUIS RACINE, O. P.
YVES GOSSELIN, O. P.

publicité :

MICHEL BÉDARD

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

ABONNEMENT D'UN AN — \$ 5.00
ABONNEMENT D'ÉTUDIANT — \$ 3.50
ABONNEMENT DE SOUTIEN — \$ 10.00

RÉDACTION, ADMINISTRATION,

ABONNEMENTS,

2715, Chemin Côte-Ste-Catherine,

Montréal-26, P. Q.

Tél. 739-2758

N. B. Les abonnements ne sont enregistrés qu'au reçu du versement.

IMPRIMÉ AU CANADA PAR :

L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
CUM PERMISSU SUPERIORUM

RÉGIS DEBRAY, TÉMOIN

Après Thorez, Che Guevara et combien d'autres révolutionnaires inconnus, Régis Debray est à son tour victime de la contre-révolution. Accusé de collusion avec les guérilleros boliviens, il a été condamné le 17 novembre dernier à trente ans de prison.

Le procès s'est déroulé à Camiri (Bolivie) devant cinq juges colonels. Avec Régis Debray ont été jugés cinq autres guérilleros : Bustos, un Argentin, qui purgera la même sentence que le Français, et quatre Boliviens qui ont été acquittés.

Le jeune professeur de philosophie âgé de vingt-sept ans avait écrit, à Cuba, *Révolution dans la révolution*. Dans ce livre, il affirme que le marxisme latino-américain est une idéologie importée et qu'il doit être adapté, comme ce fut le cas à Cuba avec Fidel Castro. Or comment peut s'opérer cette adaptation ? Par l'action. Constatant que les bourgeois intellectuels n'arrivent pas à gagner la confiance des masses opprimées de l'Amérique latine et qu'ils provoquent le cynisme plutôt que la conviction politique, il propose la formation dans les montagnes de cellules groupant bourgeois et campagnards. Cette

expérience devrait, à son avis, sinon contribuer à la formation d'une société sans classe, du moins amener un certain rapprochement en débarrassant les bourgeois marxistes de leurs habitudes de classe moyenne (cf. Jordan Bishop, Régis Debray, dans *Commonweal*, novembre 1967). Chargé, semble-t-il, par Castro lui-même d'une mission de liaison près de Che Guevara, il n'avait jamais pris part à des engagements armés. Pourtant, il souhaitait vivre avec les guérilleros et les aurait sans doute rejoints, n'eût été son arrestation. Au beau milieu du procès, en effet, apprenant la mort de Che Guevara, il s'écria : « J'ai été avec le « Che » et j'aurais aimé être à ses côtés quand il est mort. Sa disparition ne marque pas la fin de la lutte anti-impérialiste. Que le conseil de guerre me fasse l'honneur de me déclarer co-responsable de l'activité des guérilleros en Bolivie ».

Avant le début de son procès, le général de Gaulle était intervenu personnellement auprès du général Barrientos, président de la République bolivienne. La Ligue des droits de l'homme, de son côté, avait voulu intervenir. Egalement, son père, Georges Debray, avocat au barreau de

Paris. Régis Debray refusait un acquittement qui aurait pu signifier une désolidarisation : « Je refuse une légalisation de façade ». « Le jour de son procès, ce n'est pas à son sort qu'il songera » (Philippe Nourry, dans *Figaro Littéraire*).

Dans une lettre à ses parents, il écrit : « Pensez bien que vous devez oublier tout égoïsme familial ou de classe, que vous devez agrandir les perspectives et considérer mon cas comme un exemple. Une illustration de quelque chose de plus profond, de plus général. Il faut prendre de la hauteur, penser aux autres, comprendre le pourquoi et le comment de ma situation, c'est-à-dire lutter en fonction d'idées et non pour sauver un fils, mesquine perspective à laquelle il est facile d'en opposer d'autres, symétriques, qui annulent la première » (*Figaro Littéraire*, 24 — 30 juillet 1967, p. 7).

Thorez est mort. Che Guevara aussi, et beaucoup d'autres avec eux. Aux premiers temps du christianisme, on disait : « Le sang des martyrs est une semence de chrétiens ». On peut penser la même chose des révolutionnaires... qu'ils sont semence de libération.

Louis Racine